

PROGRAMME DE FORMATION
SUR L'APPLICATION
DES AGENTS DE SCELLEMENT
EN MILIEU SCOLAIRE



GUIDE D'APPRENTISSAGE À L'INTENTION
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES EN SANTÉ PUBLIQUE



PROGRAMME DE FORMATION
SUR L'APPLICATION
DES AGENTS DE SCÉLÈMENT
EN MILIEU SCOLAIRE

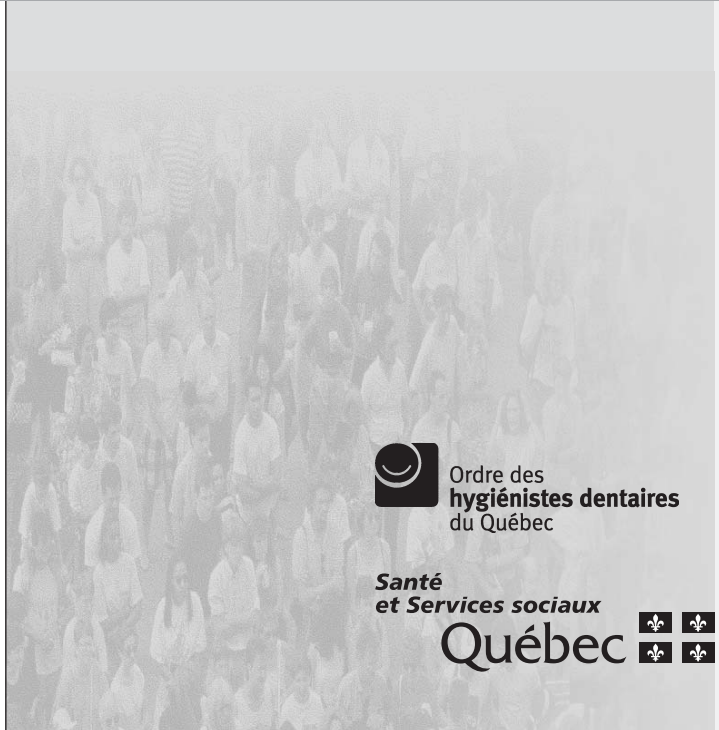
GUIDE D'APPRENTISSAGE À L'INTENTION
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES EN SANTÉ PUBLIQUE



Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

*Santé
et Services sociaux*

Québec



Le Programme de formation sur l'application des agents de scellement en milieu scolaire : guide d'apprentissage à l'intention des hygiénistes dentaires en santé publique a été élaboré par la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.

Direction

Bernard Laporte, ministère de la Santé et des Services sociaux
Johanne Côté, Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Coordination des travaux

Jocelyne Bergeron, consultante en éducation et formation
Johanne Côté, Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
Bernard Laporte, ministère de la Santé et des Services sociaux
André Lavallière, Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Michel Lévy, Institut national de santé publique du Québec

Rédaction

Jocelyne Bergeron, consultante en éducation et formation
Caroline Chabot, Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke,
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
Élisabeth Giraudo, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
André Lavallière, Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Denis Leblanc, Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Autre collaborateur

Julie Trépanier, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Révision linguistique

Marie-France LeBlanc, réviseure

Édition produite par :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Ce document s'adresse spécifiquement aux intervenants de santé dentaire publique du réseau québécois de la santé et des services sociaux qui peuvent le consulter dans l'intranet réseau à l'adresse suivante : <http://intranetreseau.rtss.qc.ca> section Documentation, rubrique Publications.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèque nationale du Canada, 2007
ISBN 13 : 978-2-550-48471-4 (version imprimée)
ISBN 10 : 2-550-48471-1 (version imprimée)

ISBN 13 : 978-2-550-48472-1 (version PDF)

ISBN 10 : 2-550-48472-X (version PDF)

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

© Gouvernement du Québec, 2007

AVANT - PROPOS

Le Programme national de santé publique (PNSP) 2003-2012 vise essentiellement à améliorer la santé et le bien-être général de la population ainsi qu'à diminuer les inégalités de santé et de bien-être. Le PNSP prévoit ainsi des activités de surveillance de l'état de santé et de bien-être de la population de même que des activités de promotion, de prévention et de protection à déployer d'ici 2012 aux niveaux national, régional et local.

Le Plan d'action de santé dentaire publique (PASDP) 2005-2012 fait partie intégrante de la mise en œuvre du PNSP. Le PASDP précise les activités de promotion et de prévention à réaliser en santé dentaire publique au cours des prochaines années. Il est en continuité avec les actions menées jusqu'à ce jour en santé dentaire publique.

Un des objectifs du PNSP et du PASDP est la réduction de 40 % du nombre moyen de faces dentaires cariées, absentes ou obturées chez les jeunes de moins de 18 ans. L'application sélective et judicieuse des agents de scellement peut contribuer fortement à l'atteinte de cet objectif. En effet, selon les résultats d'une étude réalisée en 1996-1997 chez les élèves de 11-12 et 13-14 ans, environ 80 % de la carie dentaire en dentition permanente se concentre sur les faces avec fosses et sillons.

L'efficacité des agents de scellement a été fortement documentée dans la littérature. Ainsi, depuis 1995, la promotion des programmes d'application d'agents de scellement de puits et fissures par des hygiénistes dentaires en milieu scolaire a été intensifiée de façon importante aux États-Unis par plusieurs organismes.

Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, dans le cadre du PNSP et du PASDP, confirme l'importance de rendre accessible en milieu scolaire l'application des agents de scellement des puits et fissures sur les molaires permanentes. La réalisation de cette activité de santé dentaire publique doit s'inscrire dans les plans régionaux et locaux de santé publique ainsi que dans les projets cliniques des centres de santé et de services sociaux (CSSS). L'application des agents de scellement doit également faire partie de l'offre de services préventifs établie par le CSSS de concert avec la commission scolaire, et ce, dans le cadre du programme de promotion et de prévention des services éducatifs complémentaires. L'application des agents de scellement en milieu scolaire doit aussi être considérée dans le déploiement d'École en santé.

Le programme de formation sur l'application des agents de scellement en milieu scolaire à l'intention des hygiénistes dentaires en santé publique vient soutenir l'organisation et la mise en œuvre de l'application des agents de scellement dans toutes les écoles primaires du Québec. Il vise la mise à niveau des compétences professionnelles des hygiénistes dentaires en santé publique, en matière d'application des agents de scellement en milieu scolaire.

Ainsi, pour assurer la qualité et l'uniformité de l'offre de formation aux niveaux national, régional et local, le présent ensemble didactique clés en main a été produit. Cet ensemble didactique comprend les objectifs de la formation, les activités d'apprentissage et les activités d'évaluation. Le matériel didactique couvre tous les aspects de l'application des agents de scellement en milieu scolaire et comporte ainsi un volet axé sur les savoirs essentiels inhérents à cette activité, un volet pratique, un volet organisationnel et un volet administratif.

Nous espérons que le matériel didactique produit favorisera l'implantation de l'activité d'application des agents de scellement en milieu scolaire et l'atteinte de l'objectif poursuivi par le PASDP et le PNSP, à savoir la réduction de 40 % du nombre moyen de faces dentaires cariées, absentes ou obturées chez les jeunes de moins de 18 ans.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION	6
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME DE FORMATION	7
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROGRAMME DE FORMATION	8
MODULE 1 LES AGENTS DE SCHELLEMENT : VOLET THÉORIQUE	11
1.1 Comportement attendu, critères de performance et condition de réalisation	12
1.2 Activités d'apprentissage	12
1.2.1 Mise en situation	13
1.2.2 Présentation des étapes de la technique d'application des agents de scellement à l'aide d'un diaporama	13
1.2.3 Retour sur l'activité 1.2.1	19
1.2.4 Présentation des critères de sélection pour l'application des agents de scellement	20
1.2.4.1 Critères de sélection proposés pour l'application des agents de scellement	20
1.2.4.2 Présentation d'un diaporama sur l'application des critères de sélection proposés	23
1.2.5 Illustration de situations problématiques	25
1.2.6 Présentation d'un modèle de protocole	26
MODULE 2 L'ORGANISATION MATÉRIELLE DU SERVICE EN MILIEU SCOLAIRE	35
2.1 Comportement attendu, critères de performance et conditions de réalisation	36
2.2 Activités d'apprentissage	36
2.2.1 Démonstration	37
2.2.2 Mini-guide pour la sélection et l'achat de l'équipement	37
2.2.3 Transport de l'équipement et des fournitures	43
2.2.4 Aménagement de l'équipement et des fournitures	44
2.2.5 Plan d'aménagement de l'aire de travail	45
2.2.6 Présentation des fournitures et des prix	46
2.2.7 Illustrations de fournitures présentées à la section 2.2.6	47
2.2.8 Rappel au sujet de l'entretien des appareils	48
MODULE 3 LES AGENTS DE SCHELLEMENT : VOLET PRATIQUE	51
3.1 Comportement attendu, critères de performance et conditions de réalisation	52
3.2 Activités d'apprentissage	52
3.2.1 Activités préalables à la formation-action	54
3.2.1.1 Démonstration et observation	54
3.2.1.2 Manipulation de l'équipement et des fournitures	54
3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle	54
3.2.2.1 Première séance de mise en pratique de la technique	54
3.2.2.2 Séances subséquentes de mise en pratique	55
3.2.3 Postures ergonomiques dans l'exécution des tâches	55

MODULE 4 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE EN MILIEU SCOLAIRE	59
4.1 Comportement attendu, critères de performance et conditions de réalisation	60
4.2 Activités d'apprentissage	60
4.2.1 Étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement en milieu scolaire	61
4.2.2 Modèles de documents pour les diverses étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement	63
MODULE 5 ÉVALUATION	75
5.1 Grille d'évaluation de la mise en pratique de la technique	77
5.2 Questionnaire d'évaluation formative (en cours d'apprentissage)	78
5.3 Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants	80
5.4 Questionnaire d'auto-évaluation du transfert des apprentissages	81
MODULE 6 ORGANISATION DE LA FORMATION	83
6.1 Déroulement de la formation	84
6.2 Organisation de la formation au niveau local	87
ANNEXES	
ANNEXE A Positions de travail et technique pour le nettoyage des surfaces dentaires préalablement à l'application d'un agent de scellement	88
ANNEXE B Positions de l'hygiéniste dentaire droitier pour le nettoyage des surfaces dentaires préalablement à l'application d'un agent de scellement	90
ANNEXE C Positions de l'hygiéniste dentaire gaucher pour le nettoyage des surfaces dentaires préalablement à l'application d'un agent de scellement	91
BIBLIOGRAPHIE	92

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation sur l'application des agents de scellement en milieu scolaire a été élaboré par la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux en étroite collaboration avec l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (OHDQ). Ce programme de formation s'adresse aux hygiénistes dentaires en santé publique et vise la mise à niveau de leurs compétences professionnelles en matière d'application d'agents de scellement. Les hygiénistes dentaires qui auront suivi cette formation se verront remettre une attestation de formation par l'OHDQ.

La conception du programme de formation s'inscrit dans une approche par compétences adaptée à la situation de la formation continue. Ainsi, les membres du comité de rédaction du programme et les membres du comité de coordination des travaux ont effectué une analyse de la situation de travail des hygiénistes dentaires en milieu scolaire afin de bien cerner le contexte du milieu de travail de même que les tâches et opérations de l'activité d'application des agents de scellement. Les compétences acquises en formation initiale ainsi que celles acquises en cours d'emploi ont également été prises en compte de manière que le programme de formation soit orienté vers les besoins prioritaires de formation dans le contexte d'une mise à niveau des compétences au regard de l'offre du service de l'application des agents de scellement en milieu scolaire.

Les objectifs spécifiques de la formation précisent les comportements attendus accompagnés des critères de performance et des conditions de réalisation. Les comportements attendus, les critères de performance et les conditions de réalisation s'inscrivent dans une structure à six modules dont la séquence est flexible. Une proposition de déroulement de la session de formation est présentée au module 6. Cependant, chaque module est autonome, et l'offre de formation peut s'articuler selon une séquence de présentation adaptée à la situation et aux besoins des participants.

Ainsi, le présent ensemble didactique comprend un module consacré à l'organisation de la formation, un module d'évaluation et quatre modules d'apprentissage. Parmi les modules d'apprentissage, un est théorique, un est pratique, un est relié à l'organisation matérielle du service en milieu scolaire et un est relié à l'organisation administrative du service en milieu scolaire. La formation couvre donc la totalité des compétences associées à la situation de travail en matière d'application des agents de scellement. Le présent ensemble didactique comporte également des supports de formation sous forme de cédéroms. Il s'apparente donc à du matériel de formation clés en main, en ce sens que, tout en permettant les adaptations souhaitées par les utilisateurs, il est complet : 1. Comportements attendus, critères de performance et conditions de réalisation ; 2. Activités d'apprentissage ; 3. Supports de formation sous forme de cédéroms ; 4. Activités d'évaluation ; 5. Conseils pour l'organisation de la session de formation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME DE FORMATION

Soutenir l'organisation et la mise en œuvre de l'offre du service d'application des agents de scellement en milieu scolaire conformément au Plan d'action de santé dentaire publique (PASDP) 2005-2012.

Soutenir la mise à niveau des compétences professionnelles des hygiénistes dentaires en santé publique en matière d'application des agents de scellement en milieu scolaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE 1 : LES AGENTS DE SCHELLEMENT : VOLET THÉORIQUE

Comportement attendu

- Démontrer la maîtrise des savoirs théoriques reliés à la technique d'application des agents de scellement, des savoir-faire relatifs aux tâches et opérations à accomplir ainsi que des savoir-faire relationnels reliés à l'application des agents de scellement en milieu scolaire.

Critères de performance

- Explication adéquate de chaque étape de la technique d'application des agents de scellement et justification de son ordre d'apparition dans la séquence.
- Reconnaissance des problèmes à partir d'études de cas et proposition de solutions appropriées.
- Détermination des manifestations d'un savoir-faire relationnel approprié à la situation.

Condition de réalisation

À l'aide de la technique d'application des agents de scellement.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE 2 : L'ORGANISATION MATÉRIELLE DU SERVICE EN MILIEU SCOLAIRE

Comportement attendu

- Utiliser adéquatement l'équipement et les fournitures requis dans l'application d'agents de scellement en milieu scolaire.

Critères de performance

- Description des caractéristiques de l'équipement et des fournitures.
- Résolution de problèmes courants dans l'installation de l'équipement.
- Installation et désinstallation de l'équipement et des fournitures de manière adéquate.

Conditions de réalisation

À l'aide des fournitures et de l'équipement nécessaires pour travailler en milieu scolaire.

Selon l'offre de services préventifs établie par le centre de santé et de services sociaux (CSSS) de concert avec la commission scolaire, et ce, dans le cadre du programme de promotion et de prévention des services éducatifs complémentaires.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE 3 : LES AGENTS DE SCHELLEMENT : VOLET PRATIQUE

Comportement attendu

- Effectuer chaque étape de la technique d'application des agents de scellement en milieu scolaire, comme opérateur ou comme assistant.

Critères de performance

- Accomplissement précis des tâches et opérations de chaque étape de la technique.
- Respect rigoureux des mesures d'asepsie.
- Utilisation appropriée des produits et des instruments.
- Inscription précise des renseignements pertinents au dossier.

Conditions de réalisation

À l'aide de l'ordonnance et du plan d'intervention de l'enfant.

À l'aide des fournitures et de l'équipement appropriés.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MODULE 4 : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE EN MILIEU SCOLAIRE

Comportement attendu

- Effectuer les activités professionnelles et administratives requises pour l'organisation du service en milieu scolaire.

Critères de performance

- Communication appropriée avec la direction de l'école, les enseignants et les parents pour transmettre les renseignements pertinents quant au service et recueillir les consentements requis.
- Planification efficace de la mise en place du service dans l'école en collaboration avec la direction et les enseignants.
- Inscription précise des renseignements pertinents.

Conditions de réalisation

À l'aide des documents proposés au module 4 ou de documents similaires élaborés localement.

À l'aide des modalités de travail convenues avec le supérieur immédiat de l'hygiéniste dentaire.

Le déroulement proposé pour la session de formation se trouve au module 6.



MODULE 1

LES AGENTS DE SCELLEMENT :
VOLET THÉORIQUE

1.1 COMPORTEMENT ATTENDU, CRITÈRES DE PERFORMANCE ET CONDITION DE RÉALISATION

Comportement attendu

- Démontrer la maîtrise des savoirs théoriques reliés à la technique d'application des agents de scellement, des savoir-faire relatifs aux tâches et opérations à accomplir ainsi que des savoir-faire relationnels reliés à l'application des agents de scellement en milieu scolaire.

Critères de performance

- Explication adéquate de chaque étape de la technique d'application des agents de scellement et justification de son ordre d'apparition dans la séquence.
- Reconnaissance des problèmes à partir d'études de cas et proposition de solutions appropriées.
- Détermination des manifestations d'un savoir-faire relationnel approprié à la situation.

Condition de réalisation

À l'aide de la technique d'application des agents de scellement.

1.2 ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Le module 1 compte six activités :

- Mise en situation ;
- Présentation des étapes de la technique d'application des agents de scellement à l'aide d'un diaporama ;
- Retour sur l'activité 1.2.1 ;
- Présentation des critères de sélection pour l'application des agents de scellement :
 - Critères de sélection pour l'application des agents de scellement,
 - Présentation d'un diaporama sur l'application des critères ;
- Illustration de situations problématiques ;
- Présentation d'un modèle de protocole.

Avec les activités de ce module, vous reverrez les savoirs essentiels reliés à l'application des agents de scellement.

Pour ce faire, vous devrez faire appel à votre expérience professionnelle et à vos connaissances antérieures.

La durée du module est de 1 h 45.

1.2.1 Mise en situation

Expliquez à une ou un collègue la technique d'application des agents de scellement en milieu scolaire. Votre collègue a peu d'expérience par rapport à la mise en œuvre de ce service dans son lieu de travail.

Expliquez chacune des étapes de la technique telle que vous la concevez et justifiez la nécessité de chaque étape.

Notez les étapes sur un tableau à feuilles mobiles avec un marqueur.

Prenez note que vous devriez faire cette activité sans recourir au guide d'apprentissage.

Matériel requis :

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs

1.2.2 Présentation des étapes de la technique d'application des agents de scellement à l'aide d'un diaporama

La technique d'application des agents de scellement se divise en plusieurs étapes :

- Nettoyage de la dent à sceller ;
- Isolation de la dent ;
- Premier séchage de la dent ;
- Visualisation de l'étendue de la surface à sceller ;
- Application du conditionneur pour le mordantage ;
- Rinçage complet ;
- Second séchage ;
- Vérification du mordantage ;
- Application et polymérisation de l'agent de scellement ;
- Vérification de la qualité de l'agent de scellement.

Étape 1 : nettoyage de la dent à sceller



Figure 1.1

But du nettoyage :

- Enlever les dépôts et les débris pour permettre un contact le plus parfait possible entre l'agent de scellement et la surface de l'émail.

Étape 2 : isolation de la dent



Figure 1.2.A Mise en place du Dri-Angle

Buts de l'isolation :

- Conserver la dent propre et sèche afin d'assurer la liaison optimale de l'agent de scellement.
- Éliminer le risque d'une contamination par la salive et l'humidité.
- Éviter que les matériaux touchent les tissus buccaux, soient accidentellement avalés ou incommodes le client par leur goût.

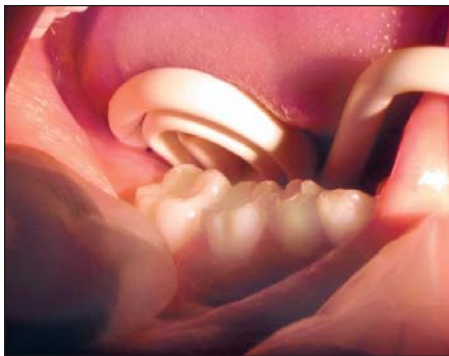


Figure 1.2.B Mise en place de la pompe à salive Hygoformic



Figure 1.2.C Mise en place du porte-rouleaux de coton de Garmer

Étape 3 : premier séchage de la dent



Figure 1.3

But du séchage :

- Préparer la dent en vue de l'application du conditionneur et éviter toute contamination de celui-ci.

Étape 4 : visualisation de l'étendue de la surface à sceller



Figure 1.4.A

But de la visualisation :

- Préciser, en fonction de la morphologie de chacune des dents, le résultat final à obtenir.



Figure 1.4.B

Étape 5 : application du conditionneur pour le mordançage



Figure 1.5

But du mordançage :

- Accroître l'adhérence de l'agent de scellement, en utilisant un conditionneur sous forme de gel ou de solution pour :
 - enlever les résidus microscopiques de plaque bactérienne et de pellicule acquise ;
 - créer des irrégularités dans l'émail, afin que l'agent de scellement puisse y pénétrer, ce qui augmente la surface de liaison.

Étape 6 : rinçage complet



Figure 1.6.A

But du rinçage :

- Éliminer tous les résidus d'acide, les débris délogés ainsi que les minéraux précipités à la suite de l'action de l'acide de mordançage.



Figure 1.6.B

Étape 7 : second séchage



Figure 1.7

But du second séchage :

- Éliminer toute humidité afin de favoriser la pénétration de l'agent de scellement dans les micropores créés par le mordançage.

Étape 8 : vérification du mordançage



Figure 1.8

But de la vérification du mordançage :

- Évaluer cliniquement la qualité du mordançage. La surface mordancée doit être mate, crayeuse, blanche et sans aucune trace d'humidité.

Étape 9 : application et polymérisation de l'agent de scellement

1



Figure 1.9.A

But de l'application :

- Couvrir entièrement la zone à protéger.



Figure 1.9.B

But de la polymérisation :

- Durcir l'agent de scellement.

Étape 10 : vérification de la qualité de l'agent de scellement



Figure 1.10.A

Buts de la vérification de la qualité de l'agent de scellement :

- Vérifier l'adhérence de l'agent de scellement, l'absence de bulles d'air, de surplus ou d'insuffisance d'agent de scellement.
- Apporter, au besoin, les corrections nécessaires.



Figure 1.10.B



Figure 1.10.C

Matériel requis :

- Ordinateur
- Projecteur multimédia
- Diaporama sur cédérom

1.2.3 Retour sur l'activité 1.2.1

- Comment se comparent la présentation sur diaporama et votre explication des étapes de la technique effectuée à l'activité 1.2.1 ?
- Y-a-t-il des divergences dans la séquence des étapes ? Pouvez-vous expliquer les différences observées entre votre interprétation et la présentation de la technique ?

1.2.4 Présentation des critères de sélection pour l'application des agents de scellement

Les critères de sélection sont appliqués par le dentiste. Ils vous sont présentés, à titre d'information, à l'aide :

- d'un texte (1.2.4.1) ;
- d'un tableau récapitulatif.

Un diaporama vous présentera l'application des critères de sélection (1.2.4.2).

1.2.4.1 Critères de sélection proposés pour l'application des agents de scellement¹

Les critères de sélection sont les suivants :

SÉLECTION DES ÉLÈVES :

Le PASDP 2005-2012 préconise d'abord l'application des agents de scellement dentaire en milieu scolaire sur les premières molaires permanentes des enfants bénéficiant d'un suivi préventif individualisé (de la maternelle à la 2^e année). En fonction de certains critères facilitant (accès aux faces dentaires, collaboration de l'enfant, etc.), il est souhaitable de privilégier l'application de cette activité aux enfants de 2^e année.

SÉLECTION DES DENTS :

Les molaires permanentes sont à privilégier, plus précisément les faces occlusale et buccale des molaires inférieures ainsi que les faces occlusale et linguale des molaires supérieures.

SÉLECTION DES FACES DENTAIRES À SCELLER :

Les agents de scellement ont démontré leur efficacité et leur sécurité pour prévenir la carie des puits et fissures ainsi que pour arrêter la progression de la carie de l'émail. L'usage des agents de scellement est donc restreint aux faces n'ayant pas de caries ou présentant une carie de l'émail.

L'agent de scellement devrait être appliqué dès que la face dentaire à sceller est suffisamment accessible, afin d'obtenir un bon contrôle de l'humidité et ainsi éviter toute contamination lors de l'application de l'agent de scellement. Une collaboration suffisante, de la part de l'enfant, est aussi nécessaire.

- Évaluation des faces dentaires avec puits et fissures :

Pour les dents des enfants considérés, le dentiste classera les faces avec puits et fissures selon les critères suivants :

- **Face sans carie :**

On considère qu'une face dentaire est sans carie lorsqu'elle ne présente aucun signe clinique de carie. Les faces dentaires ne présentant aucun risque de carie ne devraient pas être scellées. Dans l'évaluation d'une face dentaire, le niveau de risque de carie de l'enfant est à considérer. Les faces dentaires présentant un ou plusieurs risques de carie (puits, fissures, rugosités, etc.) devraient être scellées.

1. Pour les critères de sélection présentés ici, on s'est inspiré de : AMERICAN ASSOCIATION OF COMMUNITY DENTAL PROGRAMS (1995). *Seal America: The Prevention Invention*, [En ligne], National Maternal and Child Oral Health Resource Center. [www.mchoralhealth.org/seal/] (Consulté le 4 novembre 2006).

– **Face avec carie d'émail (ou face pour laquelle on soupçonne la présence d'une carie d'émail)**

On observe une carie d'émail (ou on soupçonne la présence d'une carie d'émail) lorsqu'il y a présence d'un ou de plusieurs signes cliniques de carie dentaire, tels que déminéralisations, taches blanchâtres, taches crayeuses, taches colorées ou rugueuses, puits et fissures colorés et/ou accrochant la pointe d'un explorateur, mais qu'il n'y a pas évidence de carie dentinaire. Les faces avec carie d'émail (ou les faces pour lesquelles on soupçonne la présence d'une carie d'émail) devraient être scellées.

– **Face avec carie dentinaire**

Il y a présence de carie dentinaire lorsqu'on peut déceler à l'œil nu ou à l'aide de l'explorateur une cavité ayant atteint la dentine. Les caries dentinaires ne devraient pas être scellées, elles devraient être restaurées. Il faut informer le parent du problème observé et lui recommander une visite prochaine chez le dentiste.

VALIDITÉ DE L'ORDONNANCE

L'application des agents de scellement devra être effectuée à l'intérieur du délai précisé par le dentiste sur l'ordonnance.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES AGENTS DE SCHELLEMENT

Le contrôle de la qualité des agents de scellement devra être effectué en réévaluant un certain nombre d'enfants, entre une période de six mois à un an.

CORRECTION OU REPRISE D'UN AGENT DE SCHELLEMENT

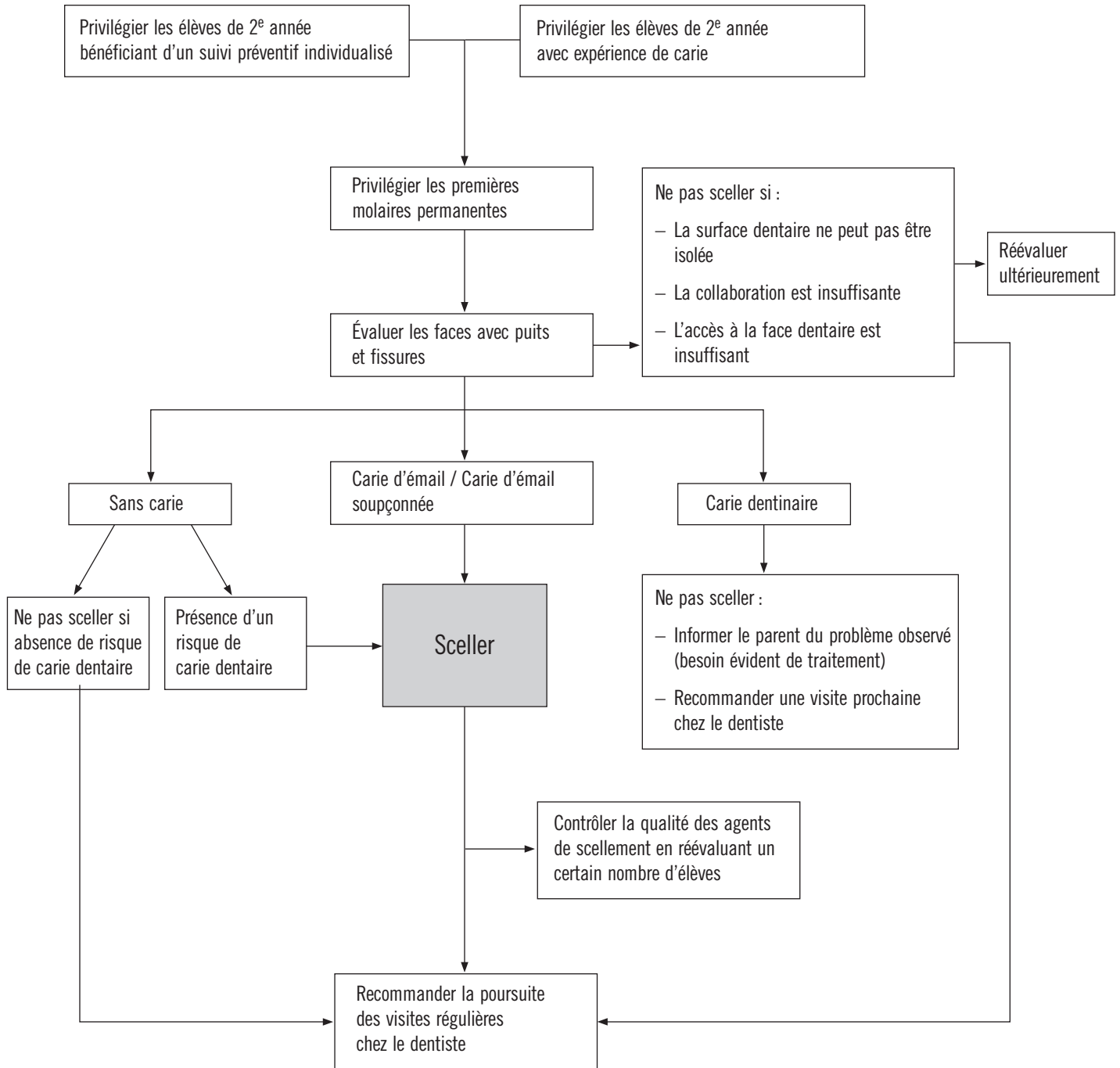
La correction ou la reprise d'un agent de scellement réalisé en milieu scolaire peut être effectuée par l'hygiéniste dentaire après autorisation du dentiste.

Considérant les critères de sélection, une face avec puits et fissures peut être scellée :

- Si elle présente un risque de carie dentaire ;
- Si elle présente une carie d'émail (ou si l'on soupçonne la présence d'une carie d'émail) ;
- Si elle peut être isolée ;
- Si on peut y avoir suffisamment accès ;
- Si la collaboration de l'enfant est suffisante.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

1



1.2.4.2 *Présentation d'un diaporama sur l'application des critères de sélection proposés*



Figure 1.11

Évaluation :

- Les faces dentaires (occlusale et buccale) peuvent être isolées adéquatement.
- La collaboration est suffisante.
- L'accès aux faces dentaires est suffisant.
- Il n'y a pas de carie dentinaire.

Décision :

Sceller dent n° 36 OB.



Figure 1.12

Évaluation :

- La face occlusale est scellée partiellement.
- La face linguale n'est pas scellée (sillon lingual et sillon de la cuspide de Carabelli).
- Les faces dentaires (occlusale et linguale) peuvent être isolées adéquatement.
- La collaboration est suffisante.
- L'accès aux faces dentaires est suffisant.
- Deux sillons sont colorés.
- Il n'y a pas de carie dentinaire.

Décision :

Sceller dent n° 16 OL.



Figure 1.13

Évaluation :

- Les faces dentaires (occlusale et linguale) peuvent être isolées adéquatement.
- La collaboration est suffisante.
- L'accès aux faces dentaires est suffisant.
- Deux sillons sont colorés.
- Il n'y a pas de carie dentinaire.

Décision :

Sceller dent n° 16 OL.



Figure 1.14

Évaluation :

- Les faces dentaires peuvent être isolées adéquatement.
- La collaboration est suffisante.
- L'accès aux faces dentaires est suffisant.
- Des sillons sont colorés.
- Il n'y a pas de carie dentinaire.

Décision :

Sceller dent n° 46 OB.



Figure 1.15

Évaluation :

- La face dentaire peut être isolée adéquatement.
- La collaboration est suffisante.
- L'accès à la face dentaire est suffisant.
- Des sillons sont colorés, la perte de substance dentaire se limite à l'émail.
- Il n'y a pas de carie dentinaire.

Décision :

Sceller dent n° 36 OB.



Figure 1.16

Évaluation :

- Un opercule recouvre partiellement la crête distale.
- La portion mésiale de la face occlusale peut être isolée adéquatement.
- La collaboration est suffisante.
- L'accès à la face dentaire est suffisant.
- Il n'y a pas de carie dentinaire.

Décision :

Sceller dent n° 46 OB.



Figure 1.17

Évaluation :

- Les faces dentaires (occlusale et buccale) peuvent être isolées adéquatement.
- La collaboration est suffisante.
- L'accès aux faces dentaires est suffisant.
- Un puits où l'explorateur pénètre sur la face buccale est présent.
- Il n'y a pas de carie dentinaire.
- La dent n° 75 est absente prématurément.

Décision :

Sceller dent n° 36 OB.

1.2.5 Illustration de situations problématiques

Des situations problématiques vous seront présentées à l'aide d'illustrations.

À l'occasion d'une discussion de groupe dirigée par l'animateur, vous pourrez vous initier à la résolution de problèmes reliés à l'application des agents de scellement.

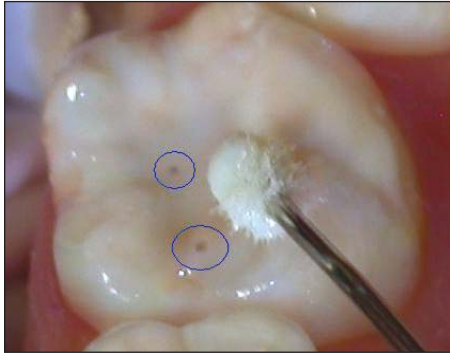


Figure 1.18

Élément à observer :

- Lors de l'application de l'agent de scellement, présence de deux bulles d'air.

Action à entreprendre :

- Éliminer ces bulles avant la polymérisation à l'aide de l'explorateur ou d'un applicateur.



Figure 1.19

Élément à observer :

- Insuffisance d'agent de scellement dans le sillon disto-buccal.

Action à entreprendre :

- Compléter le scellement du sillon disto-buccal.



Figure 1.20

Élément à observer :

- Présence de plaque dentaire dans les sillons primaires et secondaires.

Action à entreprendre :

- Nettoyer parfaitement chacune des faces dentaires à sceller avant d'effectuer le mordantage.



Figure 1.21

Éléments à observer :

- Surplus important d'agent de scellement sur les surfaces occlusale et distale.
- Contact de l'agent de scellement avec la gencive, risque de contamination entre l'agent de scellement et la dent par le liquide crévicaire.

Action à entreprendre :

- Éliminer les surplus.



Figure 1.22

Éléments à observer :

- Sillon lingual, présence de coloration en périphérie de l'agent de scellement et sous celui-ci.
- Défectuosité probable de l'étanchéité de l'agent de scellement et infiltration probable.

Actions à entreprendre :

- Éliminer la zone défectueuse de l'agent de scellement, évaluer la face avec puits et fissures selon les critères de sélection.
- Corriger le scellant.

Matériel requis :

- Ordinateur
- Projecteur multimédia
- Diaporama sur cédérom

1.2.6 Présentation d'un modèle de protocole

Chaque établissement devrait adopter et diffuser un protocole sur les conditions et la technique d'application des agents de scellement en milieu scolaire.

Le modèle proposé dans ce module vise à aider les régions dans la mise en œuvre de cette activité du PASDP 2005-2012.

Conditions et technique d'application des agents de scellement

P R É A M B U L E

Le *Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012* inclut comme activité l'application d'agents de scellement en milieu scolaire afin que les enfants de 5 à 15 ans qui satisfont aux critères concernant le risque de carie dentaire reçoivent des agents de scellement sur les faces des molaires permanentes présentant des fosses et sillons. Cette activité est incluse dans le plan d'action régional de santé publique ainsi que dans notre plan d'action local.

Le présent protocole définit la technique d'application des agents de scellement des puits et fissures des dents permanentes, protocole qu'ont à respecter les hygiénistes dentaires du CSSS dans le cadre des activités du Programme national de santé publique 2003-2012.

INTRODUCTION

L'application des agents de scellement de puits et fissures nécessite de la rigueur et un certain nombre de précautions.

Afin d'assurer l'isolation des surfaces à traiter et ainsi éviter qu'elles soient contaminées, on doit traiter chaque quadrant dentaire séparément. La collaboration de deux membres de l'équipe dentaire peut rendre l'isolation et l'application plus faciles. On doit éviter de procéder à une application topique de fluorure immédiatement avant l'application des agents de scellement.

Il est important de suivre à la lettre les instructions fournies par le fabricant pour l'utilisation de chaque produit. Bien que toutes les méthodes à employer soient fondamentalement similaires, certaines directives varient selon le produit utilisé.

ÉTAPES DE LA TECHNIQUE D'APPLICATION DES AGENTS DE SCHELLEMENT

La technique d'application des agents de scellement se divise en plusieurs étapes :

1. Nettoyage de la dent à sceller ;
2. Isolation de la dent ;
3. Premier séchage de la dent ;
4. Visualisation de l'étendue de la surface à sceller ;
5. Application du conditionneur pour le mordantage ;
6. Rinçage complet ;
7. Second séchage ;
8. Vérification du mordantage ;
9. Application et polymérisation de l'agent de scellement ;
10. Vérification de la qualité de l'agent de scellement et apport, au besoin, des corrections nécessaires.

Étape 1 : nettoyage de la dent à sceller

On nettoie la dent pour enlever les dépôts et les débris pour permettre un contact le plus parfait possible entre l'agent de scellement et la surface de l'émail.

S'il est nécessaire, on procède d'abord aux interventions instrumentales habituelles d'élimination des taches importantes.

On utilise un explorateur à extrémité droite, tel que le numéro 23, pour extraire les débris et les bactéries accumulés dans les fosses, sillons, puits et fissures.

On nettoie la dent à sceller en utilisant une brosse montée rotative, à extrémité droite ou pointue, sur une pièce à main à basse vitesse et en utilisant un mélange d'eau et de pierre ponce moyenne et/ou fine. On emploie seulement un mélange de pierre ponce et d'eau, exempt d'huile et de fluorure. Les pâtes de polissage commerciales sont contre-indiquées parce qu'elles renferment souvent des lubrifiants, des essences, des parfums et des fluorures qui peuvent affecter la qualité du mordantage et ainsi compromettre la rétention de l'agent de scellement. On enfonce les soies de la brosse montée rotative dans les fosses et sillons pour enlever le plus possible les dépôts et les débris. On nettoie à nouveau les puits et fissures avec la pointe d'un explorateur, puis on rince la surface en aspirant avec l'embout de succion les débris, l'eau et la salive.

Étape 2 : isolation de la dent

On isole la dent pour :

- 1. Conserver la dent propre et sèche afin d'assurer la liaison optimale de l'agent de scellement ;**
- 2. Éliminer le risque d'une contamination par la salive et l'humidité ;**
- 3. Éviter que les matériaux touchent les tissus buccaux, soient accidentellement avalés ou incommode le client par leur goût.**

Il est possible d'isoler adéquatement la dent à sceller avec des rouleaux de coton, des triangles absorbants et une pompe à salive (ex. : Hygoformic).

La marche à suivre pour isoler la dent avec des rouleaux de coton et des triangles absorbants est la suivante :

1. Demander au client d'avaler ;
2. Mettre les rouleaux de coton en place au fond du repli muqueux. Au maxillaire inférieur, on peut utiliser un porte-rouleaux de coton de Garmer ;
3. Placer la pompe à salive ou Hygoformic ;
4. Appliquer un absorbeur à salive triangulaire sur l'orifice du canal de la glande parotide à l'intérieur de la joue; utiliser des tampons très absorbants tels que Dry Tips, Dri-Angle ou Dri Aids avec doublure d'aluminium ;
5. Prendre bien soin d'empêcher la salive de contaminer la surface à sceller.

Étape 3 : premier séchage de la dent

On sèche la dent pour la préparer en vue de l'application du conditionneur et pour éviter toute contamination de celui-ci.

On utilise un jet d'air sec et propre (sans huile). On sèche la surface à sceller pendant au moins 15 secondes.

Étape 4 : visualisation de l'étendue de la surface à sceller

Par la visualisation, on précise, en fonction de la morphologie de chacune des dents, le résultat final à obtenir.

On examine soigneusement la dent afin de déterminer les fosses, sillons, puits et fissures représentant un risque de carie et devant être scellés. Cela permet de déterminer avec précision l'étendue de la surface à sceller ainsi que l'étendue de la surface à sceller.

Étape 5 : application du conditionneur pour le mordançage

Par le mordançage, on accroît l'adhérence de l'agent de scellement, en utilisant un conditionneur sous forme de gel ou de solution pour :

- 1. Enlever les résidus microscopiques de plaque bactérienne et de pellicule acquise ;*
- 2. Créer des irrégularités dans l'émail, afin que l'agent de scellement puisse y pénétrer, ce qui augmente la surface de liaison.*

On applique la solution ou le gel de mordançage sur la surface dentaire à sceller. Il est important de couvrir entièrement les versants des cuspidés et les puits, fissures, fosses et sillons. Pour ce faire, on utilise un pinceau, un applicateur (ex. : Microbrush) ou une canule. Afin d'éliminer certaines bulles d'air dans les puits et fissures, il est possible d'utiliser délicatement un explorateur.

La durée totale de l'application doit être de 20 secondes ou selon les instructions du fabricant.

On étend le gel sur la surface, puis on le laisse agir.

Lorsqu'on utilise une solution, on l'applique en effectuant un mouvement continu de tamponnement très délicat, et non en frottant la surface. Un tamponnement très délicat est nécessaire afin d'éviter de briser les minuscules projections d'émail.

Étape 6 : rinçage complet

On rince pour éliminer tous les résidus d'acide, les débris délogés ainsi que les minéraux précipités à la suite de l'action de l'acide de mordançage.

Il faut absolument éviter que la salive atteigne la zone mordancée. Le dépôt des constituants de la salive sur la surface mordancée empêche le pouvoir de liaison de l'agent de scellement. Il ne faut pas laisser l'enfant se rincer la bouche ou cracher.

On place l'aspirateur muni d'un embout large entre la dent et le rouleau de coton. On tient fermement l'embout contre la dent pour recueillir l'eau à mesure qu'elle traverse la surface mordancée tout en évitant de faire circuler, par aspiration, de la salive sur la surface mordancée.

On rince à fond, avec de l'eau légèrement chaude (afin de prévenir la condensation), de 15 à 20 secondes si l'on a appliqué une solution et au moins 20 secondes si l'on a utilisé un gel. On dirige le jet d'eau transversalement par rapport à la surface mordancée, de façon à en nettoyer chaque portion.

On évacue l'excédent d'eau et la salive de toute zone immédiatement après le rinçage.

On maintient la zone sèche. Comme il est difficile de remplacer les rouleaux de coton, on peut placer un rouleau de coton sec par-dessus chaque rouleau mouillé et continuer l'aspiration sans interruption (dans certains cas, il est possible, en faisant très attention, de glisser le rouleau mouillé pour le faire sortir sous le rouleau sec et ensuite de l'éloigner de la surface mordancée).

Dans le cas d'une contamination accidentelle par la salive de la surface mordancée, on isole la dent à traiter, on reprend le mordançage pendant 10 secondes et on rince à nouveau, de la façon décrite précédemment.

Étape 7 : second séchage

Par le second séchage, on élimine toute humidité afin de favoriser la pénétration de l'agent de scellement dans les micropores créés par le mordantage.

On sèche chaque surface complètement de 15 à 30 secondes. On utilise un jet d'air propre, sec et sans huile.

Étape 8 : vérification du mordantage

On vérifie le mordantage pour évaluer cliniquement sa qualité.

La surface mordancée doit être mate, crayeuse, blanche et sans aucune trace d'humidité. Si tel n'est pas le cas, on isole à nouveau et on répète toutes les étapes de l'application du conditionneur (isoler, mordancer et rincer).

Une contamination, à ce stade, risquerait d'affecter la rétention, une pellicule organique pouvant alors se déposer rapidement dans les micropores de l'émail mordancé. Dans le cas d'une contamination accidentelle par la salive de la surface mordancée, on isole la dent à traiter, on reprend le mordantage pendant 10 secondes et on rince à nouveau, de la façon décrite précédemment.

Étape 9 : application et polymérisation de l'agent de scellement

Par l'application, on couvre entièrement la zone à protéger.

Par la polymérisation, on durcit l'agent de scellement.

On utilise l'applicateur fourni avec le produit : pinceau, éponge ou canule.

On fait glisser l'agent de scellement dans les puits et sillons de la portion mésiale vers la portion distale et de la surface buccale vers la surface linguale. On évite les crêtes marginales et les zones interproximales (embrasures). On évite absolument de dépasser la surface mordancée et de toucher les tissus gingivaux. Une mince couche est suffisante. On fait glisser l'agent de scellement afin d'éviter l'incorporation de bulles d'air. Si on observe une bulle d'air, il est possible de l'enlever à l'aide de l'explorateur ou d'un applicateur. À proximité des tissus gingivaux, il est possible de faire glisser l'agent de scellement à l'aide d'un explorateur sans toucher la gencive.

On tient l'embout de la lampe à polymériser le plus près possible de la surface à polymériser. On s'assure d'exposer uniformément (pendant 20 secondes chacune des surfaces ou selon les instructions du fabricant) à la lumière toutes les parties de l'agent de scellement. Il arrive que la section postérieure soit plus difficile à atteindre.

Le diamètre de l'embout de la lampe à polymériser est souvent inférieur à la surface totale à polymériser. Dans ce cas, on polymérise pendant 20 secondes chacune des portions, soit 20 secondes pour chacune des portions distale et mésiale de la surface occlusale plus 20 secondes pour la surface buccale ou linguale, pour un temps total de polymérisation de 60 secondes.

On examine l'agent de scellement alors que le champ opératoire est propre et sec. Il est possible de remplir les lacunes et d'accroître la superficie de l'agent de scellement sans mordancer l'émail de nouveau s'il n'y a pas eu contamination.

On essuie le film de l'agent de scellement non polymérisé à la surface de l'agent de scellement à l'aide d'un rouleau de coton et on rince à l'aide du jet air-eau.

Étape 10 : vérification de la qualité de l'agent de scellement

Par cette dernière étape :

- 1. On vérifie l'adhérence de l'agent de scellement, l'absence de bulles d'air, de surplus ou d'insuffisance d'agent de scellement ;*
- 2. On apporte, au besoin, les corrections nécessaires.*

Les agents de scellement atteignent leur niveau optimal d'adhérence peu de temps après la polymérisation. Pour vérifier cette adhérence, on passe un explorateur tout autour du bord de l'agent de scellement et on essaie de détacher celui-ci de l'émail. Si une correction est immédiatement nécessaire, on isole à nouveau et on effectue un mordantage de 10 secondes ainsi que les autres étapes décrites. Si un surplus de résine est présent, on l'enlève à l'aide de l'explorateur, d'une curette ou d'une fraise ronde sur pièce à main à basse vitesse pour corriger la forme des agents de scellement. On peut utiliser une cire occlusale ou un papier articulatoire pour détecter les points saillants. On doit passer le fil de soie dentaire afin de s'assurer que le point de contact est libre de scellant. On peut faire une application topique de fluorure immédiatement après avoir terminé l'application des agents de scellement.

Facteurs influant la durée d'adhérence

Deux facteurs déterminent la durée d'adhérence, soit la précision de la technique et la contamination.

Relativement à la **précision de la technique**, on doit exécuter avec soin chaque étape de la préparation de la dent et de l'application de l'agent de scellement. Une mauvaise technique constitue sans doute la principale cause de la perte prématurée des agents de scellement.

Par rapport à l'**effet de la contamination**, tout contact de la surface mordancée de l'émail avec de la salive, de l'eau ou tout autre contaminant avant l'application de l'agent de scellement réduit de manière importante l'efficacité de ce dernier.

Remplacement ou correction de l'agent de scellement

Si l'agent de scellement se détache de la dent et expose des fosses, sillons, puits et fissures à risque élevé de carie, le remplacement ou la correction de l'agent de scellement s'impose. On doit alors consulter les instructions du fabricant. Généralement, on doit préparer la dent de la même façon qu'avant l'application initiale. Il est toujours essentiel de mordancer de nouveau la surface de la dent.

Les agents de scellement peuvent être affectés par les phénomènes d'attrition et d'abrasion. Même si la résine est affectée, celle dans les puits et fissures qui a pénétré dans les micropores de l'émail demeure en place et continue à protéger la dent.

Complémentarité des mesures préventives

L'application des agents de scellement doit se faire dans le cadre d'un programme préventif complet. Les agents de scellement protègent en effet les faces avec puits et sillons, mais l'apport de fluorure systémique et topique est essentiel pour assurer la protection de toutes les autres surfaces.

RAPPEL

La technique d'application des agents de scellement se divise en plusieurs étapes :

1. Nettoyage de la dent à sceller ;
2. Isolation de la dent ;
3. Premier séchage de la dent ;
4. Visualisation de l'étendue de la surface à sceller ;
5. Application du conditionneur pour le mordançage ;
6. Rinçage complet ;
7. Second séchage ;
8. Vérification du mordançage ;
9. Application et polymérisation de l'agent de scellement ;
10. Vérification de la qualité de l'agent de scellement et apport, au besoin, des corrections nécessaires.

BIBLIOGRAPHIE

AMERICAN ASSOCIATION OF COMMUNITY DENTAL PROGRAMS (1995). *Seal America: The Prevention Invention*, [En ligne], National Maternal and Child Oral Health Resource Center. [www.mchoralhealth.org/seal/] (Consulté le 4 novembre 2006).

KANDELMAN, Daniel. *La dentisterie préventive*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1989, 314 p.

MURRAY, John J., June H. NUNN et James G. STEELE *The Prevention of Oral Disease*, quatrième édition, Oxford, Oxford University Press, 2003, 272 p.

UNIVERSITY OF KENTUCKY (1996). *Dental Training Programs: Apply Sealants*, [En ligne], University of Kentucky. [www.mc.uky.edu/ohri/pdfdocs/322m.pdf] (Consulté le 4 novembre 2006)

WILKINS, Esther M. *Prévention et traitement en hygiène dentaire*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991, 746 p.

WILKINS, Esther M. *Clinical Practice of the Dental Hygienist*, neuvième édition, Lippincott, Williams and Wilkins, 2005, 1189 p.

WOODALL, Irene R. *Comprehensive Dental Hygiene Care*, quatrième édition, St. Louis, Mosby, 1993, 872 p.



MODULE 2

L'ORGANISATION MATÉRIELLE
DU SERVICE EN MILIEU SCOLAIRE

2.1 COMPORTEMENT ATTENDU, CRITÈRES DE PERFORMANCE ET CONDITIONS DE RÉALISATION

Comportement attendu

- Utiliser adéquatement l'équipement et les fournitures requis dans l'application d'agents de scellement en milieu scolaire.

Critères de performance

- Description des caractéristiques de l'équipement et des fournitures.
- Résolution de problèmes courants dans l'installation de l'équipement.
- Installation et désinstallation de l'équipement et des fournitures de manière adéquate.

Conditions de réalisation

À l'aide des fournitures et de l'équipement nécessaires pour travailler en milieu scolaire.

Selon l'offre de services préventifs établie par le CSSS de concert avec la commission scolaire, et ce, dans le cadre du programme de promotion et de prévention des services éducatifs complémentaires.

2.2 ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Le module 2 compte huit activités :

- Démonstration ;
- Mini-guide pour la sélection et l'achat de l'équipement ;
- Transport de l'équipement et des fournitures ;
- Aménagement de l'équipement et des fournitures ;
- Plan d'aménagement de l'aire de travail ;
- Présentation des fournitures et des prix ;
- Illustrations de fournitures présentées à la section 2.2.6 ;
- Rappel au sujet de l'entretien des appareils.

Ce module vous présente un mini-guide pour l'achat de l'équipement et des fournitures.

Il vise également à vous sensibiliser aux questions de transport de l'équipement et d'aménagement de l'aire de travail en milieu scolaire.

Il vous présente enfin des conseils pertinents pour l'entretien de l'équipement.

La durée du module est de 2 h :

- 1 h le jour 1 ;
- 1 h le jour 3 (démonstration de la désinstallation de l'équipement).

2.2.1 Démonstration

Les hygiénistes dentaires de l'équipe de formation font une démonstration de l'installation de l'équipement et du matériel. Ils montrent également le type d'organisation matérielle adéquat dans une salle semblable à celle des lieux de travail habituels dans une école.

En faisant la démonstration, les hygiénistes dentaires de l'équipe de formation font état des problèmes courants qui se posent lors de l'installation de l'équipement et des fournitures ainsi que lors de l'organisation de l'aire de travail.

2.2.2 Mini-guide pour la sélection et l'achat de l'équipement



Figure 2.1

CHAISE D'EXAMEN PORTATIVE

2 000-4 000 \$

Caractéristiques : Dossier et hauteur ajustables, stabilité et sécurité. Accès sécuritaire à une clientèle de plus forte stature.

Conseils : Le modèle à 2 000 \$ est plus léger (structure tubulaire), mais moins stable. Le modèle à 4 000 \$ (structure pleine) est plus durable à long terme et plus adapté aux personnes de forte stature.



Figure 2.2.A

TABOURET OPÉRATEUR

600-1 200 \$

Caractéristiques : Modèle avec appui lombaire et ajustement multiple : 600-1 000 \$.

Modèle avec appui-coudes et ajustement multiple : 1 200 \$.

Conseils : Le modèle avec appui-coudes est plus ergonomique et il peut aider à prévenir les problèmes musculaires.



Figure 2.2.B

Le modèle choisi doit toujours être sur roulettes et à cinq pattes.



Figure 2.3.A



Figure 2.3.B

CHAISE D'ASSISTANCE

600-1 000 \$

Caractéristiques : Chaise conventionnelle avec barre de soutien ou tabouret opérateur avec appui lombaire.

Conseils : Le modèle choisi doit permettre un bon appui des pieds au sol et être sur roulettes et à cinq pattes.

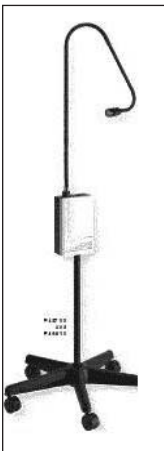


Figure 2.4.A

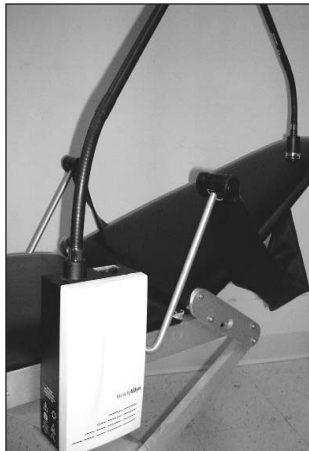


Figure 2.4.B

LAMPE D'EXAMEN

800-1 200 \$

Caractéristiques : Lampe halogène comme source de lumière. Le modèle à fibre optique est plus onéreux, mais il dégage peu de chaleur à l'extrémité lors de la manipulation, par comparaison avec le modèle conventionnel.

Conseils : Il faut s'assurer de la flexibilité du bras de la lampe et de la possibilité de bien ajuster le faisceau lumineux. Il serait souhaitable que la lampe soit installée sur les montants de la chaise plutôt que sur un trépied. Cela permet de libérer plus d'espace et est plus sécuritaire.



Figure 2.5.A

LAMPE À POLYMÉRISER

800-1 200 \$

Caractéristiques :

Lampe halogène : Lampe conventionnelle, munie d'un ventilateur et fiable.

Lampe à diodes électroluminescentes (DEL) : Technologie plus récente et plus puissante. Les modèles avec piles sont pratiques.

Les modèles de lampes avec fils sont cependant intéressants.



Figure 2.5.B



Figure 2.5.C



Figure 2.6.A

COMPRESSEUR ET SUCCIONS

3 000-6 000 \$

Caractéristiques : Tubulures pour succions rapide et lente, réservoir de récupération, réservoir air-eau, seringue à trois voies, support pour la seringue à trois voies et succions inclus dans le modèle à 3 000 \$.

Le modèle à 6 000 \$, identique au modèle à 3 000 \$, possède en plus un moteur électrique incorporé pour la pièce à main.

Conseils : Choisir un modèle homologué et fiable. Un contrôle au pied pour la succion, pour environ 250 \$ de plus, est disponible. Si le budget le permet, on choisira le modèle ayant le moteur électrique incorporé.



Figure 2.6.B

MOTEUR ÉLECTRIQUE

900-1 200 \$

Caractéristiques : Option économique si l'on a choisi le compresseur à 3 000 \$. Le moteur électrique occupe cependant de l'espace dans l'aire de travail.

Conseils : Il faut s'assurer que le contrôle au pied est inclus (nécessaire).

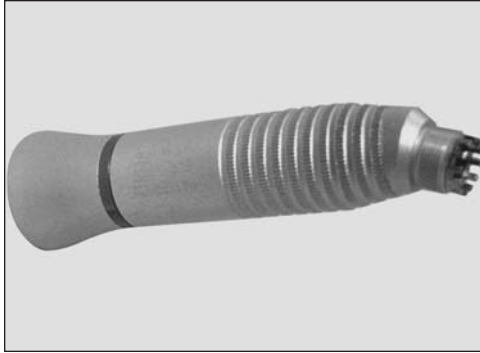


Figure 2.7.A

PIÈCE À MAIN

Caractéristiques : Modèle de type E : 200 \$.

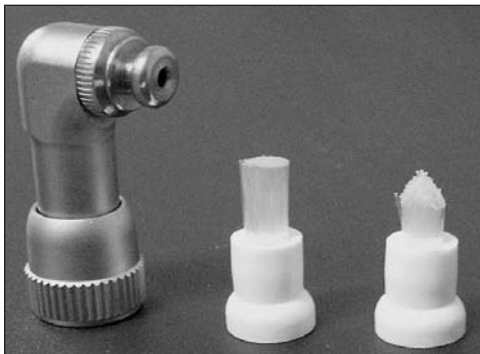


Figure 2.7.B

CONTRE-ANGLE À PROPHYLAXIE

Caractéristiques : Modèle à pression (Snap-on) ou modèle à loquet (Latch-type) : 60 \$.

Le modèle à pression (Snap-on) occupe moins d'espace en bouche lors du nettoyage des dents.



Figure 2.7.C

Le modèle à loquet (Latch-type) est un peu plus long, mais il est plus polyvalent. Il permet l'utilisation des brosses à prophylaxie et des fraises pour enlever les surplus d'agents de scellement.

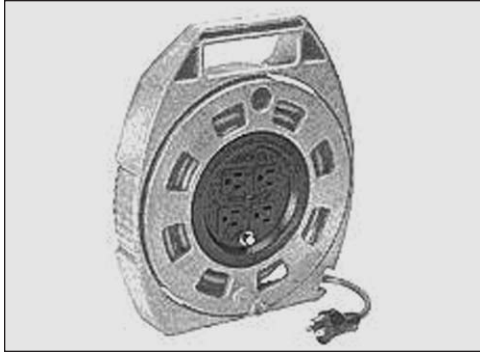


Figure 2.8

RALLONGE ÉLECTRIQUE

70 \$ et plus

Caractéristiques : Boîtier de rembobinage à prises multiples ou autres.

Conseils : Une rallonge est **indispensable partout** et surtout dans les vieilles écoles où le système électrique est vétuste. Cela permet de se brancher dans une autre pièce qui est alimentée par un autre circuit afin d'éviter la surcharge électrique.

Pour éviter **d'endommager** les appareils en utilisant les rallonges (surtout le compresseur), il faut s'assurer du **calibre adéquat** du fil selon la distance du branchement et le nombre d'accessoires dans la même prise. Le **calibre 14** est recommandé pour les courtes distances jusqu'à 30 pieds.



Figure 2.9

PLATEAU

400-600 \$

Caractéristiques : Accessoire utile pour avoir l'instrumentation à proximité.

Conseils : Le plateau est **très pratique**. Il est préférable de l'adapter à la chaise plutôt qu'à un trépied sur roulettes. À ce moment, il faut planifier l'achat d'un support adapté au plateau.



Figure 2.10

ULTRASON

600 \$

Caractéristiques : Accessoire très pratique pour le trempage et le nettoyage des instruments.

Conseils : Cet **achat** est **facultatif** si un service de stérilisation est disponible dans l'établissement. Il est **très pratique, cependant, selon l'éloignement du lieu de travail** (écoles en milieu rural).



Figure 2.11.A

STÉRILISATEUR PORTATIF

1 200 \$

Caractéristiques : Stérilisateur autoclave. Cassettes et/ou panier disponibles selon le nombre d'instruments à stériliser. Cycle complet en 30 minutes.

Conseils : Cet **achat** est **facultatif** si un service de stérilisation est disponible dans l'établissement. Il est cependant **très pratique selon l'éloignement du lieu de travail** (écoles en milieu rural).

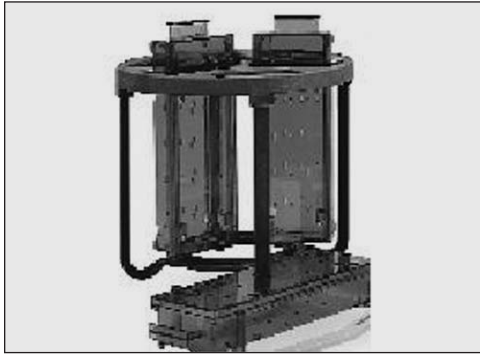


Figure 2.11.B

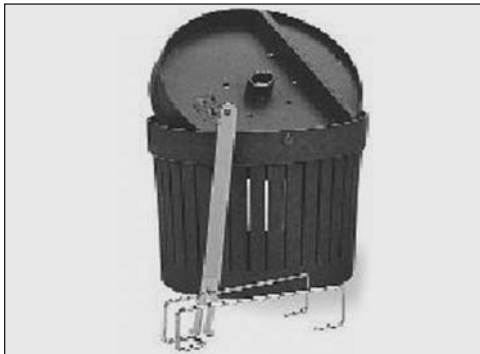


Figure 2.11.C

2.2.3 Transport de l'équipement et des fournitures

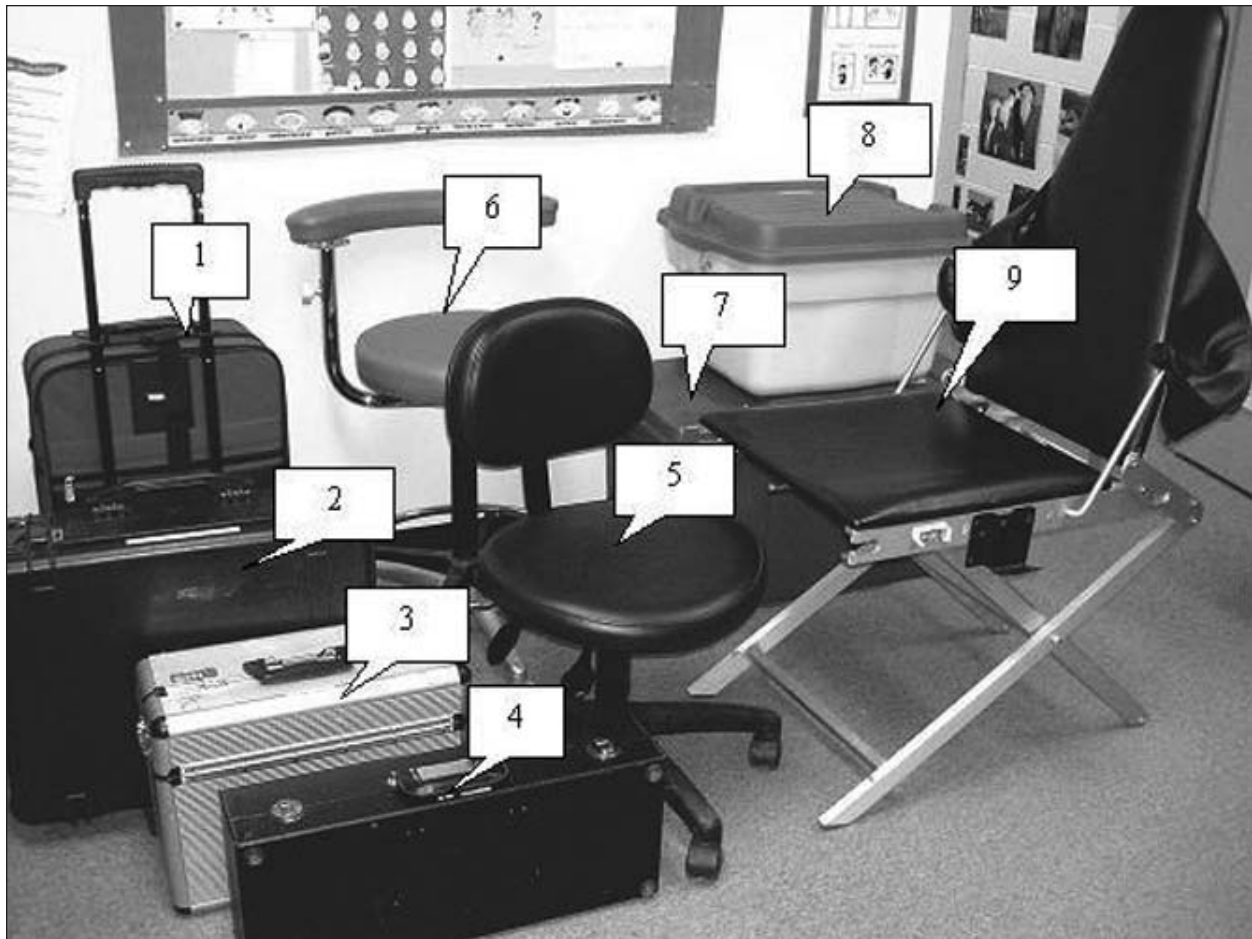


Figure 2.12.A

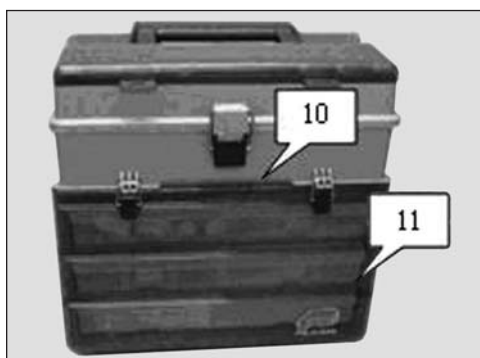


Figure 2.12.B

1. Valise sur roulettes pour plateau ou autre
2. Compresseur
3. Petite valise pour les appui-coudes
4. Boîtier pour lampe d'examen
5. Tabouret opérateur
6. Chaise d'assistance
7. Bac pour les petits accessoires (lampe à polymériser, moteur électrique, stérilisateur portable, ultrason, désinfectants, eau distillée, outils, pièces de rechange)
8. Bac pour fournitures (gants, masques, instruments, etc.)
9. Chaise d'examen portable
10. Coffret pour les fournitures (très pratique)
11. Conteneurs à compartiments pour petites fournitures (intégrés au coffret)

2.2.4 Aménagement de l'équipement et des fournitures

2

Voici quelques illustrations de l'aménagement de l'équipement et des fournitures.



Figure 2.13.A



Figure 2.13.B



Figure 2.13.C

2.2.5 Plan d'aménagement de l'aire de travail

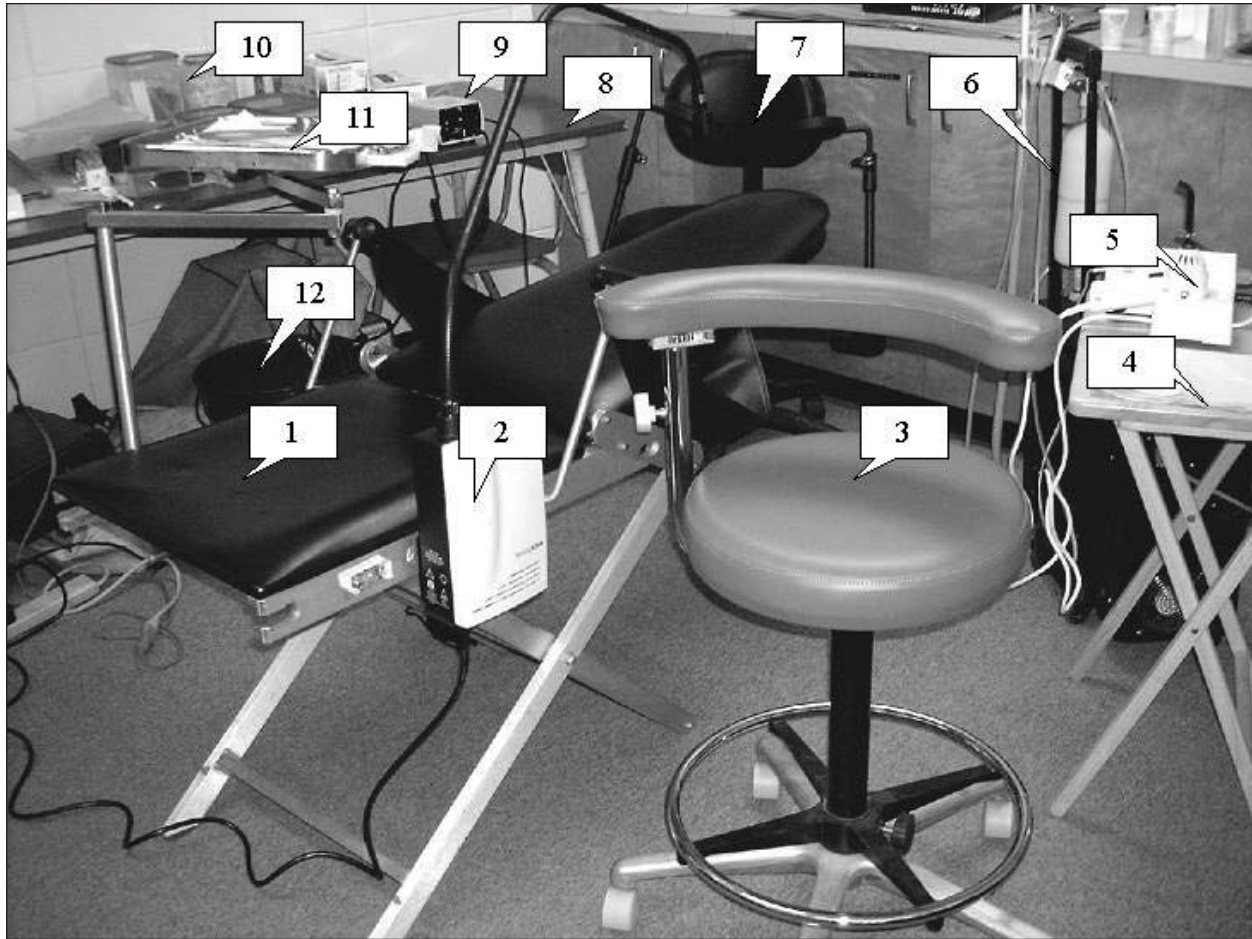


Figure 2.14

Dimension du local : 3 m x 3 m (minimum)

1. Chaise d'examen portable
2. Lampe d'examen
3. Chaise d'assistance
4. Petite table
5. Lampe à polymériser
6. Compresseur
7. Tabouret opérateur
8. Grande table
9. Moteur électrique
10. Contenants pour les fournitures
11. Plateau
12. Poubelle

2.2.6 Présentation des fournitures et des prix

Les prix sont donnés à titre indicatif. Il est recommandé de se munir d'une liste de vérification pour le matériel et les fournitures à préparer pour le transport.

PROTECTION DU PATIENT ET DE L'OPÉRATEUR	\$
Serviettes (500 unités)	30,00
Chaînette	10,00
Gobelets à eau (1000 unités)	26,00
Lunettes de protection pour l'enfant	3,00
Lunettes de protection pour l'opérateur et l'assistant	10,00
Gants (100 paires)	11,00
Masques (50 unités)	12,00
Sarrau	35,00
Savon pour les mains (4 litres)	35,00
Essuie-tout	1,50
Gel désinfectant à base d'alcool pour les mains (540 ml)	11,00
Surgants (100 unités)	4,00
TRAITEMENT DU PATIENT	
Papier pour plateau (1000 unités)	38,00
Pellicule plastique (genre Saran-Wrap)	3,00
Pompes à salive (100 unités)	5,00
Canules pour succion rapide (100 unités)	5,25
Écran protecteur jetable pour lampe à polymériser (400 unités)	50,00
Pompes à salive Hygoformic (100 unités)	18,00
Embout en métal (inox) pour seringue 3 fonctions	7,00
Porte-rouleaux de coton (Garmer junior) (3 unités)	50,00
Rouleaux de coton (2000 unités)	26,00
Dri-Angle avec doublure d'aluminium (triangles pour isolation) (400 unités)	22,00
Dry Tips (petit)	14,00
Pierre ponce fine (1 kg)	14,00
Spatule pour mélanger la pierre ponce	7,00
Petits godets pour la pierre ponce (250 unités)	28,00
Brosses à prophylaxie coniques (en nylon) (144 unités)	94,00
Ensemble de scellant (bouteille de scellant, gel de mordantage et canules)	120,00
Microbrush (100 unités)	10,50
Ouvre-bouche (facultatif)	90,00
Bite-Block (facultatif) (2 unités)	20,00
Petits paniers de plastique pour succion lente (25 unités)	11,00
Compresses 2 x 2 (4000 unités)	53,00
Miroir (n° 4)	32,00
Explorateur	15,00
Précelle	6,00
Curette	35,00
Fraises au carbure Latch-type n° 4 (5 unités)	20,00
Pinces pour papier à articuler	11,00
Papier à articuler (12 livrets)	7,00
DÉSINFECTION ET STÉRILISATION	
Bouteille d'eau déminéralisée (si stérilisation à l'école) (4 litres)	2,00
Solution pour ultrason	30,00
Brosse à instruments (entre autres pour nettoyer les fraises)	5,00
Enveloppes de stérilisation de différentes grandeurs (si stérilisation à l'école) (200 unités)	14,00
Gants de ménage	7,00
Désinfectant de surface (1 contenant de 160 petites lingettes)	12,00
Désinfectant pour lignes d'eau	65,00

2.2.7 Illustrations de fournitures présentées à la section 2.2.6



Figure 2.15 Contenants à compartiments pour petites fournitures



Figure 2.18 Dry Tips



Figure 2.16 Pompe à salive Hygoformic



Figure 2.19 Bite-Block



Figure 2.17 Porte-rouleaux de coton de Garmer



Figure 2.20 Dri-Angle (triangles pour isolation)

2.2.8 Rappel au sujet de l'entretien des appareils



Figure 2.21

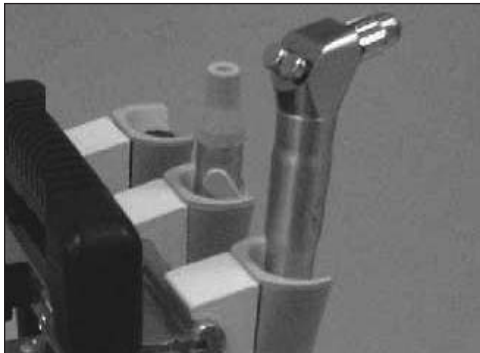


Figure 2.22



Figure 2.23

Bien lire les conseils d'entretien du fabricant dans le manuel d'utilisation fourni lors de l'achat de tous les appareils.

- Vider et nettoyer le réservoir de récupération de salive de la succion une fois pendant la matinée si nécessaire et en fin de journée. Vider le réservoir si la succion arrête de fonctionner à cause d'un trop-plein.
- Faire circuler le désinfectant dans les tubulures de succion après chaque client, comme le veulent les mesures d'asepsie.
- Introduire un désinfectant pour les lignes d'eau dans le réservoir d'eau en fin de journée. Faire circuler le désinfectant dans la tubulure en appuyant quelques secondes sur le bouton eau de la seringue à trois fonctions. Faire fonctionner la seringue à eau pendant le temps nécessaire pour vider le réservoir de tout son contenu si on prévoit entreposer l'équipement ou en commençant la journée. Prendre soin de rincer le contenant avant de le remplir d'eau en début de journée.



Figure 2.24

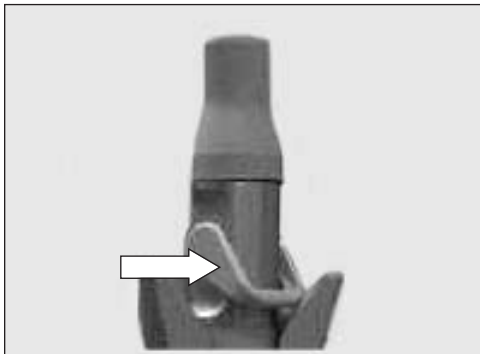


Figure 2.25



Figure 2.26

- Changer le panier de plastique pour succion lente installé dans la tubulure une fois par année ou au besoin.
- Ne pas utiliser l'ultrason pour nettoyer les embouts de la lampe à polymériser. Cela peut endommager les particules de verre dont ils sont fabriqués et peut réduire leur efficacité.
- Posséder une trousse d'outils pour de petits réglages ou réparations mineures et se procurer quelques pièces de remplacement :
 - tournevis à têtes multiples, petite paire de pinces, jeu de clés hexagonales (Allen Key) ;
 - colle Krazy Glue, pour réparer temporairement les manettes de débits pour les suctions lente et rapide ;
 - ampoules halogènes pour la lampe d'examen et la lampe à polymériser, embouts pour la lampe à polymériser, panier de récupération de plastique pour succion lente, manettes de débits pour les suctions lente et rapide.
- Pour tout problème majeur, se référer au distributeur ou aux modalités de service après-vente du fabricant. Prévoir la disponibilité d'un appareil temporaire, soit à la compagnie soit au CSSS avoisinant, pour continuer le travail planifié.
- Porter une attention particulière au branchement électrique de l'équipement pour éviter des problèmes de surcharges qui pourraient abîmer les appareils, tel qu'il est mentionné dans le mini-guide.
- Effectuer la surveillance microbiologique des stérilisateurs à l'aide d'indicateurs biologiques (destruction des spores bactériennes) de façon périodique ou au besoin, lors d'une nouvelle acquisition, d'un bris, d'une réparation, d'un test positif, etc.



MODULE 3

LES AGENTS DE SCELLEMENT :
VOLET PRATIQUE

3.1 COMPORTEMENT ATTENDU, CRITÈRES DE PERFORMANCE ET CONDITIONS DE RÉALISATION

Comportement attendu

- Effectuer chaque étape de la technique d'application des agents de scellement en milieu scolaire, comme opérateur ou comme assistant.

Critères de performance

- Accomplissement précis des tâches et opérations de chaque étape de la technique.
- Respect rigoureux des mesures d'asepsie.
- Utilisation appropriée des produits et des instruments.
- Inscription précise des renseignements pertinents au dossier.

Conditions de réalisation

À l'aide de l'ordonnance et du plan d'intervention de l'enfant.

À l'aide des fournitures et de l'équipement appropriés.

3.2 ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Le module 3 compte trois activités :

- Activités préalables à la formation-action :
 - Démonstration et observation ;
 - Manipulation de l'équipement et des fournitures ;
- Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle :
 - Première séance de mise en pratique de la technique ;
 - Séances subséquentes de la mise en pratique ;
- Postures ergonomiques dans l'exécution des tâches.

Les activités du module 3 visent à vous faire mettre en pratique les savoirs essentiels du module 1 (savoirs, savoir-faire, savoir-faire relationnels).

Vous aurez donc l'occasion d'accomplir les tâches et opérations reliées à l'application des agents de scellement, et ce, en milieu réel ou, du moins, en milieu très semblable à votre lieu de travail.

Pour maîtriser l'application des agents de scellement, il faut s'exercer. Il se peut que le niveau de performance que vous souhaitez atteindre exige plus de temps que les 8 h 30 prévues à ce module.

Vous poursuivrez la mise en œuvre de cette activité dans le cadre de votre travail avec le soutien post-formation de votre région.

Il est recommandé de réaliser cette activité pratique en trois temps : le 1^{er} exercice pratique le jour 1, les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e exercices pratiques le jour 2 et, finalement, les 6^e et 7^e exercices pratiques le jour 3.

Dans toute démarche d'apprentissage, il est important de pouvoir s'auto-évaluer, pour apprécier ses acquis, cerner ses points faibles et se concentrer sur l'amélioration de sa performance. À cet effet, une grille d'auto-évaluation vous est fournie au module 5. Vous pourrez utiliser celle-ci lors de vos exercices pratiques.

La durée du module est d'environ 8 h 30 réparties sur les 3 jours :

- 1^{er} exercice pratique le jour 1 ;
- 2^e, 3^e, 4^e et 5^e exercices pratiques le jour 2 ;
- 6^e et 7^e exercices pratiques le jour 3.

Pour plus de précisions sur l'organisation de la formation, référez-vous au module 6.

3.2.1 Activités préalables à la formation-action

Pour les deux activités qui suivent (3.2.1.1, 3.2.1.2), le groupe de six hygiénistes dentaires est divisé en deux groupes de trois. Un premier groupe de trois observe la démonstration pendant que l'autre groupe de trois s'initie à la manipulation de l'équipement et des fournitures.

Chaque activité dure environ une demi-heure. Après avoir terminé l'activité 3.2.1.1, le premier groupe d'hygiénistes dentaires passe à l'activité 3.2.1.2, et vice-versa.

3.2.1.1 *Démonstration et observation*

L'équipe de formation fait une démonstration d'application d'agents de scellement en situation réelle avec un enfant comme patient. Un membre agit comme opérateur et l'autre comme assistant. Deux dents sont scellées. L'équipe de formation commente chaque étape de la démonstration de la technique d'application au cours de son déroulement.

Le premier groupe de trois hygiénistes dentaires observe la démonstration d'application d'agents de scellement.

3.2.1.2 *Manipulation de l'équipement et des fournitures*

Le troisième membre de l'équipe de formation fait une démonstration de l'utilisation de l'équipement et des fournitures en situation réelle avec un élève de 4^e année. Il commente chacune des étapes en y associant les fournitures et l'équipement requis.

Le deuxième groupe de trois hygiénistes dentaires observe la démonstration. Les hygiénistes dentaires sont appelés à manipuler l'équipement et les fournitures comme activité de familiarisation, avant la formation-action.

3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle

Vous devez former des équipes de deux pour réaliser une application d'agents de scellement à quatre mains. Un membre de l'équipe est opérateur et l'autre est assistant.

Une grille d'auto-évaluation vous est fournie au module 5. Elle vous aidera à cerner vos points forts et vos points faibles. Votre animateur utilisera aussi cette grille. Ainsi, vous pourrez échanger ensemble après chaque exercice pratique, de manière à vous permettre de mieux intégrer vos apprentissages et d'améliorer votre performance.

3.2.2.1 *Première séance de mise en pratique de la technique*

Vous ferez cette mise en pratique en situation très semblable à la situation de travail auprès d'un enfant.

Vous devez préparer l'aire de travail en respectant les mesures d'asepsie.

Vous allez chercher l'enfant et lui expliquez ce que vous allez faire.

Vous appliquez les agents de scellement en respectant la technique.

Vous disposez d'un délai d'une heure pour réaliser cette tâche.

Vous devez respecter les critères de performance qui apparaissent au début du module.

Un observateur vous accompagnera tout au long de l'activité et vous donnera des conseils, au besoin.

Après avoir terminé toutes les étapes de la technique, vous pouvez vous auto-évaluer à l'aide de la grille fournie à cet effet au module 5.

L'observateur remplira cette grille également et vous aurez l'occasion d'échanger avec lui, de discuter des problèmes éprouvés et de bénéficier de ses conseils afin de vous préparer à une nouvelle séance de pratique.

3.2.2.2 Séances subséquentes de mise en pratique

On propose que les membres des équipes précédentes demeurent les mêmes, mais qu'ils changent de fonctions, c'est-à-dire que l'opérateur devienne assistant et que l'assistant devienne opérateur.

Dans vos nouvelles fonctions, vous devez procéder à l'application des agents de scellement dans les mêmes conditions que dans l'activité précédente.

Comme il a été mentionné précédemment, il est recommandé d'étaler les activités de ce module sur les trois jours de formation selon le modèle de l'horaire proposé au module 6.

3.2.3 Postures ergonomiques dans l'exécution des tâches²

Examinez les postures suivantes et cochez la case appropriée selon que vous jugez que la posture est adéquate ou inadéquate. Justifiez votre réponse.

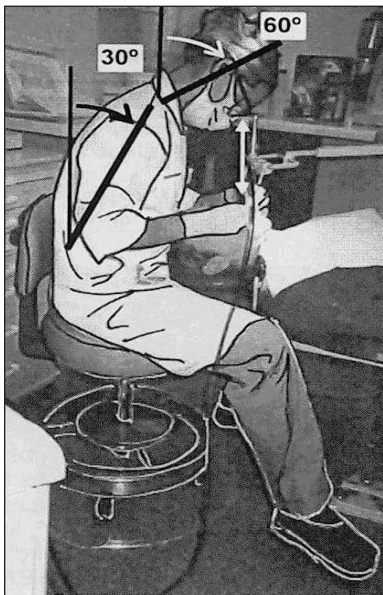


Figure 3.1

Adéquate Inadéquate

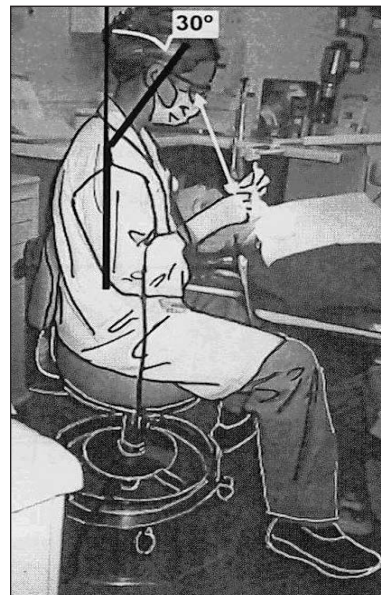


Figure 3.2

Adéquate Inadéquate

2. Les figures 3.1 à 3.6 ainsi que les principes de postures sécuritaires proviennent de : ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES. *Guide de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) en clinique dentaire*, Montréal, ASSTSAS, 2002, 229 p.

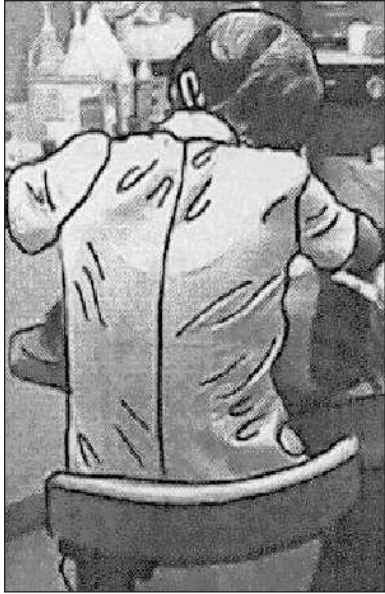


Figure 3.3

Adéquate Inadéquate



Figure 3.4

Adéquate Inadéquate

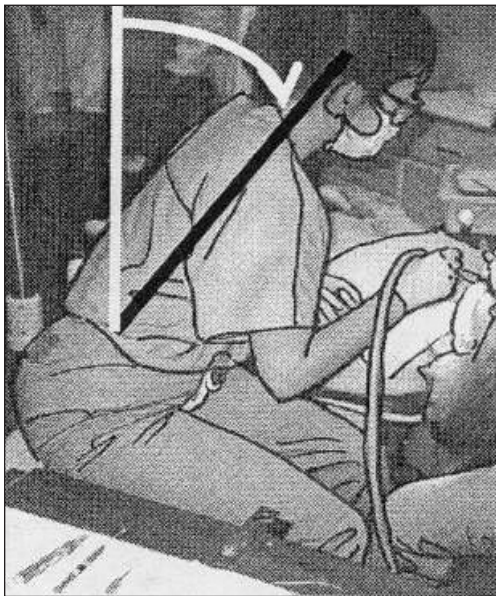


Figure 3.5

Adéquate Inadéquate



Figure 3.6

Adéquate Inadéquate

RAPPEL DES PRINCIPES DE POSTURES SÉCURITAIRES :

- Bras relâchés près du corps ;
- Bras en appui ;
- Cou légèrement fléchi vers l'avant ;
- Cou et dos sans torsion ;
- Dos en contact avec appui lombaire ;
- Poignets en position neutre ;
- Efforts minimaux des poignets.



MODULE 4

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE
DU SERVICE EN MILIEU SCOLAIRE

4.1 COMPORTEMENT ATTENDU, CRITÈRES DE PERFORMANCE ET CONDITIONS DE RÉALISATION

Comportement attendu

- Effectuer les activités professionnelles et administratives requises pour l'organisation du service en milieu scolaire.

Critères de performance

- Communication appropriée avec la direction de l'école, les enseignants et les parents pour transmettre les renseignements pertinents quant au service et recueillir les consentements requis.
- Planification efficace de la mise en place du service dans l'école en collaboration avec la direction et les enseignants.
- Inscription précise des renseignements pertinents.

Conditions de réalisation

À l'aide des documents proposés au module 4 ou de documents similaires élaborés localement.
À l'aide des modalités de travail convenues avec le supérieur immédiat de l'hygiéniste dentaire.

4.2 ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Le module 4 compte deux activités :

- Étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement en milieu scolaire ;
- Modèles de documents pour les diverses étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement.

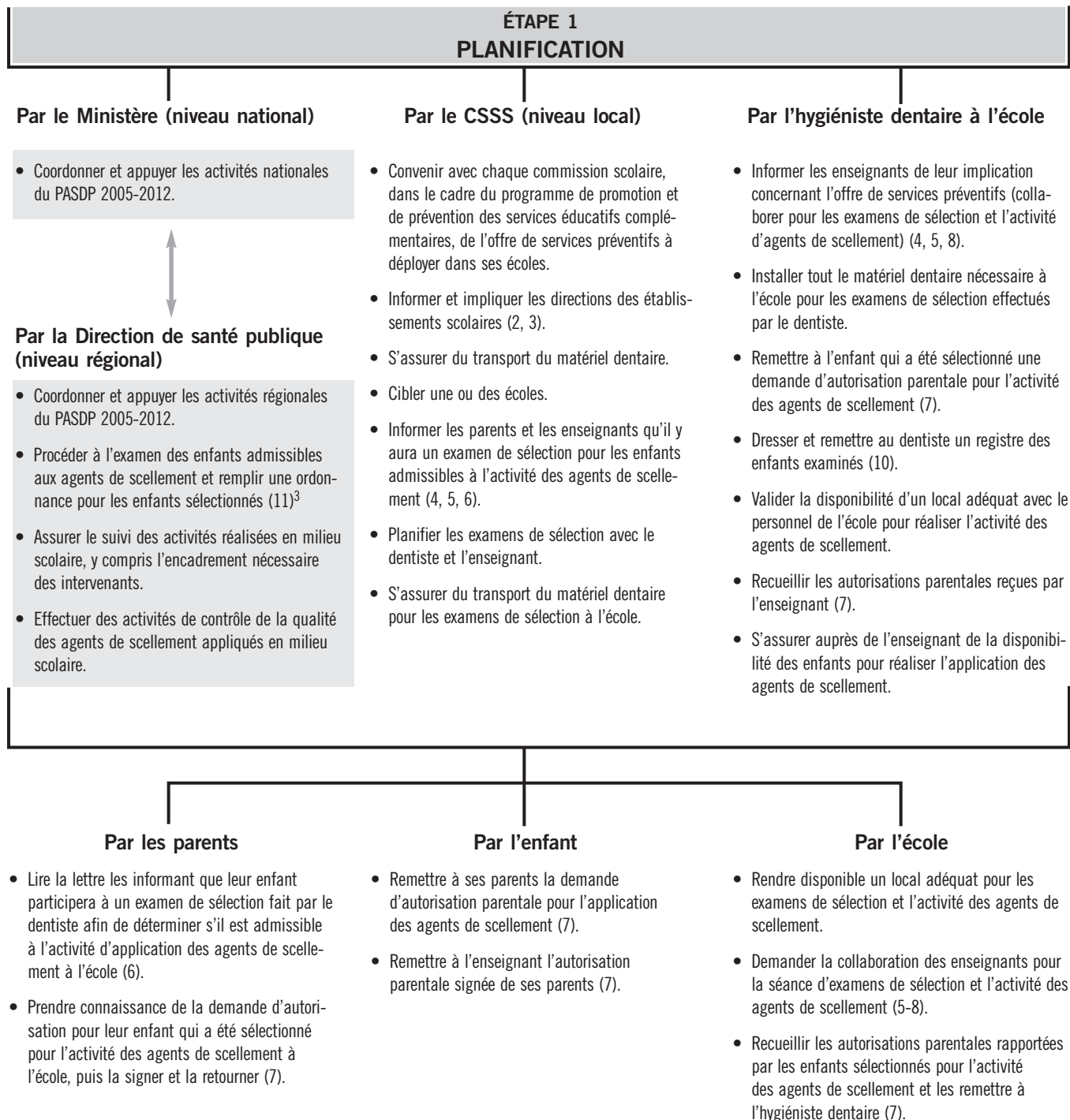
Dans ce module, vous est proposé un cheminement de l'activité d'application des agents de scellement avec les rôles et responsabilités des diverses unités et des divers acteurs. Ce cheminement vous est fourni à titre indicatif. Il peut différer selon les réalités régionales et locales.

Dans ce module, vous sont également proposés divers modèles de documents qui peuvent être utilisés à chacune des étapes du cheminement.

Il est entendu que chaque milieu demeure libre d'adapter ces outils selon ses besoins.

La durée du module est de 1 h.

4.2.1 Étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement en milieu scolaire



3. Les chiffres donnés entre parenthèses dans le tableau correspondent aux modèles de documents présentés à la section 4.2.2

Étape 2

ACTUALISATION DE L'ACTIVITÉ D'APPLICATION DES AGENTS DE SCHELLEMENT**Par le CSSS**

- Transporter le matériel dentaire nécessaire pour l'activité des agents de scellement à l'école.

Par l'hygiéniste dentaire à l'école

- Installer tout le matériel dentaire dans le local et configurer l'aire de travail.
- Appliquer les protocoles reconnus par les organismes professionnels (asepsie, fluorure, agents de scellement).
- Aller chercher l'enfant en classe.
- Expliquer la technique d'application d'agents de scellement à l'enfant.
- Appliquer des agents de scellement selon la technique en vigueur.
- Remettre une communication écrite à l'enfant qui a reçu les agents de scellement à l'intention de ses parents (9).

Étape 3

FINALISATION**Par l'hygiéniste dentaire**

- Écrire les notes au dossier (préciser le produit utilisé pour sceller la dent).
- Entrer les unités de mesure (I-CLSC).

4.2.2 Modèles de documents pour les diverses étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement

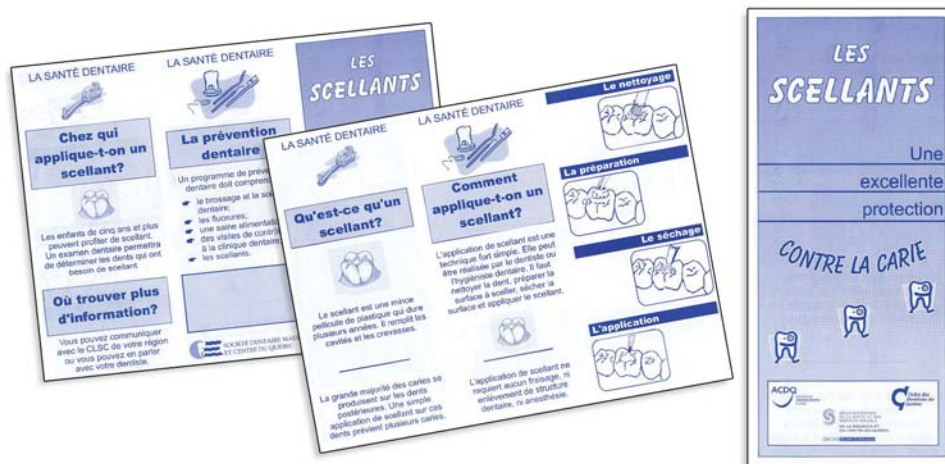
Les modèles suivants sont présentés à titre indicatif seulement. Ils sont proposés pour utilisation dans un contexte d'implantation de la mesure, c'est-à-dire une fois la période d'apprentissage terminée. Ils doivent être adaptés en fonction de vos besoins et selon vos partenaires, soit les commissions scolaires, les écoles, les enseignants et les parents.

4.2.2.1 Modèle 1

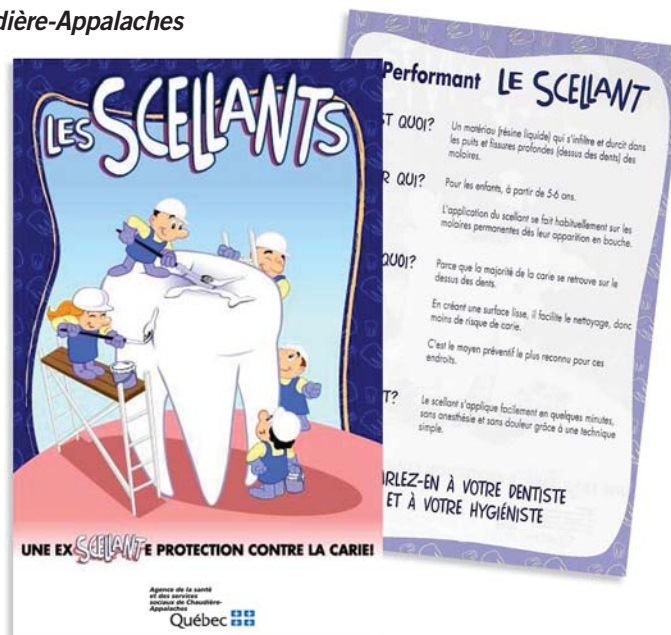
Voici deux modèles de dépliants de l'agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et de l'agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Vous pouvez prendre contact avec ces régions pour obtenir plus d'information.

Dépliant de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec



Dépliant de la région Chaudière-Appalaches



4.2.2.2 Modèle 2

(Lettre du chef de programme du CSSS à la direction de la commission scolaire)⁴

(En-tête du CSSS)

(Lieu et date)

(Nom et adresse de la commission scolaire)

Objet : Services offerts dans le cadre des activités de santé dentaire en milieu scolaire

Madame,
Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que le ministère de la Santé et des Services sociaux publiait récemment le *Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012*. Ce document vise l'atteinte des objectifs de santé dentaire du Programme national de santé publique 2003-2012 et le déploiement de nouvelles activités de santé dentaire telles que l'application d'agents de scellement des puits et fissures en milieu scolaire.

Rappelons que ces activités de santé dentaire s'inscrivent dans le cadre du programme de promotion et de prévention des services éducatifs complémentaires.

Ainsi, le Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012 amène certains changements relativement aux services dentaires préventifs offerts par notre établissement dans vos écoles. Certains services vont graduellement cesser, laissant place à de nouveaux visant toujours à augmenter l'efficacité de la prévention de la carie chez les enfants les plus à risque. Conséquemment :

- Le suivi préventif individualisé sera offert aux enfants de la maternelle à la 2^e année. Antérieurement, cette activité était aussi offerte aux enfants de 3^e année. De plus, des activités éducatives étaient aussi offertes à de petits groupes des 4^e, 5^e et 6^e années. Ces activités seront graduellement réduites au fur et à mesure que s'implantera l'application des agents de scellement en milieu scolaire.
- L'application d'agents de scellement dentaire sera principalement offerte aux enfants de 2^e année vus dans le cadre de l'activité du suivi préventif individualisé, et ce, dans toutes les écoles visées.

Veillez noter que les conditions minimales dans lesquelles ces activités doivent se réaliser continuent de s'appliquer pour permettre une prestation optimale des services. Vous trouverez ci-joint un extrait du protocole d'entente qui indique les conditions requises pour la réalisation de ces activités.

Dans les prochains jours, les hygiénistes dentaires rencontreront les directions des écoles afin de discuter des modalités de fonctionnement pour l'année scolaire en cours. Il serait donc important que les directions des écoles soient informées de ces changements. Je vous envoie à titre indicatif la répartition des écoles par hygiéniste dentaire pour l'année scolaire 2005-2006.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration et de l'intérêt que vous portez à l'amélioration de la santé buccodentaire des enfants, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef de programme,

(Signature manuscrite)

(Nom tapé)

(Coordonnées du chef de programme)

4. Adaptation d'une lettre produite par le Centre de santé et des services sociaux – Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke.

4.2.2.3 **Modèle 3**

(Extrait du protocole d'entente)⁵

CONDITIONS REQUISES POUR LES LOCAUX EN MILIEU SCOLAIRE CONCERNANT LES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE SANTÉ DENTAIRE PUBLIQUE

Le suivi préventif individualisé et l'application des agents de scellement en milieu scolaire sont des activités importantes du Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012 et du Plan d'action local du (nom du CSSS). La disponibilité de locaux adéquats est primordiale pour permettre aux hygiénistes dentaires de rendre des services professionnels de façon optimale et en toute sécurité.

Voici les conditions minimales dans lesquelles ces activités doivent se réaliser :

- La dimension d'un local permettant de recevoir tout l'équipement dentaire portatif nécessaire aux activités de suivi préventif individualisé et d'application d'agents de scellement dentaire est de trois mètres sur trois mètres (3 m x 3 m).
- Il faut éviter les locaux qui sont occupés à d'autres moments de la journée par d'autres activités (ex. : salles à dîner, local de garde, corridor, gymnase) afin de ne pas avoir à déménager l'équipement et, aussi, d'assurer la confidentialité requise lors de ces entrevues individuelles. Cette mesure permet également de contrôler l'asepsie de l'aire de travail tout en maintenant la sécurité autour de l'équipement dentaire en place.
- La présence d'un lavabo dans le local ou à proximité demeure nécessaire pour le lavage des mains et des instruments dentaires, pour le brossage des dents des élèves et aussi pour les besoins techniques de l'équipement portatif.
- La propreté du local est essentielle pour l'application des normes d'asepsie professionnelle en santé dentaire.
- Le personnel scolaire et les professionnels non enseignants doivent se partager les locaux accessibles. Cependant, il y aurait lieu de réserver en priorité l'utilisation des locaux attribués à l'hygiéniste dentaire à certaines périodes de l'année (de deux à quatre présences annuelles par école de septembre à juin) pour que les besoins en matière de temps et de conditions d'intervention selon la planification prévue soient respectés.

5. Adapté du Protocole d'entente entre la Commission scolaire régionale de Sherbrooke et le Centre de santé et des services sociaux-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

4.2.2.4 Modèle 4

(Lettre de l'hygiéniste dentaire aux enseignants)

(En-tête du CSSS)

(Lieu et date)

(Nom et adresse de l'école)

Objet : Offre d'une nouvelle activité de santé dentaire

Madame,
Monsieur,

Tel qu'il est prévu par le Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012 du ministère de la Santé et des Services sociaux, le (nom du CSSS) offrira une nouvelle activité de santé dentaire en milieu scolaire, soit l'application d'agents de scellement. Cette activité sera principalement offerte, et ce, gratuitement, aux élèves de 2^e année qui sont déjà inclus dans le suivi dentaire préventif individualisé.

Un agent de scellement est une mince pellicule de plastique que l'on applique sur les surfaces masticatoires des dents postérieures afin de prévenir la carie.

Le dentiste de la Direction de santé publique viendra examiner les dents des enfants de 2^e année bénéficiant du suivi dentaire préventif individualisé (quelques minutes par enfant). Si l'enfant répond aux critères de sélection pour l'application d'agents de scellement, une demande d'autorisation sera envoyée à ses parents. Si ses parents acceptent, il se verra appliquer, par l'hygiéniste dentaire, des agents de scellement. L'application d'agents de scellement aura lieu à l'école, sur les heures de classe.

L'application d'agents de scellement est fort simple et se résume en quatre étapes :

1. Nettoyer la dent ;
2. Préparer la surface de la dent ;
3. Bien assécher la surface ;
4. Appliquer l'agent de scellement.

L'application nécessite environ 30 minutes par enfant.

La direction de votre école vous informera de la visite du dentiste et, par la suite, des dates retenues pour les applications d'agents de scellement.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec moi ; je répondrai à vos questions avec plaisir.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

(Signature manuscrite)

(Nom tapé)

Hygiéniste dentaire

(Coordonnées de l'hygiéniste dentaire)

4.2.2.5 Modèle 5

(Lettre de l'hygiéniste dentaire aux enseignants concernant l'examen dentaire pour les élèves)

(En-tête du CSSS)

(Lieu et date)

(Nom et adresse de l'école)

Objet : Participation de certains élèves à un examen dentaire

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre des activités de santé dentaire publique, le (nom du CSSS) offre cette année aux élèves de 2^e année qui sont déjà inclus dans le suivi dentaire préventif individualisé et qui sont à risque de carie dentaire la possibilité de recevoir gratuitement des agents de scellement.

Ainsi, le (date), les élèves de 2^e année bénéficiant du suivi dentaire préventif individualisé auront à passer un examen dentaire. Cet examen déterminera s'ils sont admissibles à l'application d'agents de scellement. Cela ne prendra que quelques minutes par enfant et sera fait par le dentiste de la Direction de santé publique.

Par la suite, les élèves sélectionnés pour l'application des agents de scellement auront une demande d'autorisation à faire signer par leurs parents. Si leurs parents acceptent, les élèves se verront appliquer, par l'hygiéniste dentaire, les agents de scellement.

Afin de faciliter le déroulement de cette activité, l'horaire ci-dessous est proposé. Dans l'éventualité d'un empêchement de votre part, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Enseignant x : (heure)

Enseignant y : (heure)

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

(Signature manuscrite)

(Nom tapé)

Hygiéniste dentaire

(Coordonnées de l'hygiéniste dentaire)

4.2.2.6 Modèle 6

(Lettre de l'hygiéniste dentaire aux parents pour l'examen dentaire)

(En-tête du CSSS)

(Lieu et date)

(Nom et adresse du parent)

Objet : Participation de votre enfant à un examen dentaire en vue de l'application d'agents de scellement

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre des activités de santé dentaire en milieu scolaire qu'offre le (nom du CSSS), votre enfant participera à un examen buccodentaire sommaire. Cet examen permettra au CSSS de sélectionner les enfants qui pourraient profiter de l'application d'agents de scellement. L'application d'agents de scellement est offerte gratuitement à l'école par le CSSS aux enfants plus susceptibles de développer la carie dentaire.

Un agent de scellement est une mince couche de résine (plastique) que l'on applique sur le dessus de certaines dents afin de prévenir la carie dentaire. L'agent de scellement empêche ainsi la rétention des bactéries qui provoquent la carie.

L'examen buccodentaire que passera votre enfant, d'une durée de quelques minutes, sera fait pendant les heures de classe par le dentiste de la Direction de santé publique. Cet examen sommaire demeure complémentaire aux visites périodiques et aux services offerts par votre dentiste.

Selon son examen, si votre enfant est admissible à l'application d'agents de scellement, vous recevrez une demande d'autorisation que vous devrez signer pour lui permettre de participer à cette activité.

Les applications d'agents de scellement auront lieu à l'école, dans les mois suivant l'examen, et seront réalisées par l'hygiéniste dentaire. Par la suite, vous recevrez, par votre enfant, une lettre indiquant le nombre de dents qui auront été scellées.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

En vous remerciant de votre collaboration habituelle, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

(Signature manuscrite)

(Nom tapé)

Hygiéniste dentaire

(Coordonnées de l'hygiéniste dentaire)

4.2.2.7 **Modèle 7**

(Lettre de l'hygiéniste dentaire aux parents)

(En-tête du CSSS)

(Lieu et date)

(Nom et adresse du parent)

Objet : Demande d'autorisation pour l'application d'agents de scellement chez votre enfant

Madame,
Monsieur,

À la suite de l'examen buccodentaire qu'il a récemment passé à l'école, votre enfant a été retenu pour l'application d'agents de scellement.

Un agent de scellement est une mince couche de résine (plastique) que l'on applique sur le dessus de certaines dents afin de prévenir la carie dentaire. L'agent de scellement empêche ainsi la rétention des bactéries qui provoquent la carie.

L'application d'agents de scellement est offerte gratuitement à l'école par le (nom du CSSS) aux enfants plus susceptibles de développer la carie dentaire.

Ainsi, l'application d'agents de scellement aidera à prévenir chez votre enfant l'apparition de nouvelles caries. Cette mesure demeure cependant complémentaire aux visites périodiques et aux services offerts par votre dentiste.

Si vous souhaitez que votre enfant reçoive ce service, vous devez remplir la demande d'autorisation au verso et la retourner à son enseignant le plus tôt possible.

L'application des agents de scellement sera effectuée par l'hygiéniste dentaire à l'école pendant les heures de classe.

En vous remerciant, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

(Signature manuscrite)

(Nom tapé)

Hygiéniste dentaire

(Coordonnées de l'hygiéniste dentaire)

DEMANDE D'AUTORISATION : APPLICATION D'AGENTS DE SCELLEMENT

IDENTIFICATION	DOSSIER
Nom : _____	École : _____
Adresse : _____	Date de naissance : _____
Ville : _____	Nom de la mère : _____
Code postal : _____	Nom du père : _____
Téléphone (domicile) : _____	N° assurance maladie : _____
Téléphone (travail) : _____	Expiration de la carte assurance maladie : _____

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ	Cases à cocher	
	OUI	NON
• Votre enfant souffre-t-il d'allergie sévère au latex ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Votre enfant souffre-t-il d'allergie à la colophane ? (Exemple : colle, papier collant, diachylon)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Votre enfant souffre-t-il de diabète ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veuillez nous indiquer toute autre information pertinente : _____

AUTORISATION POUR L'APPLICATION D'AGENTS DE SCELLEMENT

Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements relatifs à l'activité mentionnée ci-dessus.

- J'accepte que mon enfant reçoive l'application d'agents de scellement**
- Je refuse que mon enfant reçoive l'application d'agents de scellement**

Signature _____

Date _____

4.2.2.8 **Modèle 8**

(Lettre de l'hygiéniste dentaire aux enseignants des élèves sélectionnés pour l'application des agents de scellement)

(En-tête du CSSS)

(Lieu et date)

(Nom et adresse de l'école)

Objet : Dates prévues pour l'application des agents de scellement chez les enfants sélectionnés

Madame,
Monsieur,

À la suite des examens buccodentaires récemment effectués à l'école, certains élèves de votre classe ont été sélectionnés pour bénéficier de l'application d'agents de scellement.

Ainsi, afin de procéder à l'application de ces agents de scellement, je serai à votre école le (date) dans le local (n° du local) à compter de (heure).

Noms des élèves	Heure (à convenir)
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Ensemble, nous pourrons prévoir un horaire, sur place, selon votre disponibilité.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

En vous remerciant de votre collaboration habituelle, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

(Signature manuscrite)

(Nom tapé)

Hygiéniste dentaire

(Coordonnées de l'hygiéniste dentaire)

4.2.2.9 **Modèle 9**

(Avis aux parents)
(En-tête du CSSS)

AVIS
NOMBRE DE DENTS SCELLÉES CHEZ VOTRE ENFANT

Chers parents,

Aujourd'hui, nous avons scellé _____ dent(s) à votre enfant à l'école.

Nous vous encourageons à continuer les visites régulières chez le dentiste ainsi que le brossage des dents, avec un dentifrice fluoré, au moins deux fois par jour et l'utilisation quotidienne de la soie dentaire. Privilégier une saine collation est aussi une aide précieuse.

Note : _____

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci de votre collaboration.

L'équipe de santé dentaire

(N° de téléphone de la personne ou du service avec qui communiquer en cas de questions)

REGISTRE DES ENFANTS EXAMINÉS PAR LE DENTISTE
Agents de scellement

(Nom de l'ASSS)

Sélection des faces dentaires à sceller

CSSS : _____

École : _____

Ville : _____ Date : _____

Nom de l'enfant	N° dossier	Faces dentaires à sceller	Référence

Par : _____

4.2.11 **Modèle 11**

4

(En-tête de l'ASSS)

ORDONNANCE D'AGENTS DE SCHELLEMENT

Nom de l'enfant : _____ École : _____

Date de naissance : _____ N° dossier : _____

OBSERVATIONS	Éruption insuffisante	Sans carie	Scellée	Obturée	Carie d'émail	Carie dentinaire	Risque de carie	COMMENTAIRES
16 Om ⁶								
16 Od ⁷								
16 L								
26 Om								
26 Od								
26 L								
36 O								
36 B								
46 O								
46 B								

INTERVENTIONS :

Faces dentaires à sceller

- 16 Om 26 Om
 16 Od 26 Od
 16 L 26 L
 46 O 36 O
 46 B 36 B

Aucune face à sceller

Enfant à revoir

Précisions : _____

Enfant à orienter vers le dentiste

Précisions : _____

Ordonnance valide pour

3 mois 6 mois Autres _____

Dentiste

Date

6. Portion mésiale de la face occlusale

7. Portion distale de la face occlusale



MODULE 5

ÉVALUATION

LE MODULE 5 COMPTE QUATRE OUTILS D'ÉVALUATION :

- Grille d'évaluation de la mise en pratique de la technique.

Vous pourrez utiliser cette grille lors de vos exercices pratiques au module 3. Cette grille vous aidera à cerner vos points forts et vos points faibles. Votre animateur utilisera aussi cette grille. Ainsi, vous pourrez échanger ensemble après chaque exercice, de manière à vous permettre de mieux intégrer vos apprentissages et d'améliorer votre performance.

- Questionnaire d'évaluation formative (en cours d'apprentissage).

Ce questionnaire sert à évaluer vos connaissances en cours d'apprentissage. Vous pourrez l'utiliser à la fin de chaque journée pour apprécier vos progrès et la progression de votre performance. Le corrigé du questionnaire vous est aussi fourni.

- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants.

Ce questionnaire vous permettra d'exprimer votre degré d'appréciation à propos des composantes de la formation offerte.

- Questionnaire d'auto-évaluation du transfert des apprentissages.

Ce questionnaire vous permettra d'exprimer votre appréciation au sujet du transfert possible des compétences acquises dans votre milieu de travail.

Enfin, comme nous adhérons à une approche d'amélioration continue, nous apprécions tout commentaire qui puisse nous permettre d'atteindre cet objectif, et nous vous sommes reconnaissants de votre collaboration dans cette démarche.

5.1 GRILLE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN PRATIQUE DE LA TECHNIQUE⁸

Nom : _____

Date : _____

N° de l'exercice pratique : 1 2 3 4 5 6 7	Adéquat	À améliorer
1. Applique les mesures d'asepsie		
2. Prépare les fournitures nécessaires et son aire de travail		
3. Explique et vulgarise l'application d'agents de scellement à l'enfant		
4. Nettoie la dent		
5. Isole et assèche la dent		
6. Applique le conditionneur pour le mordançage de façon à couvrir la surface à sceller		
7. Rince et assèche la dent		
8. Évalue la qualité du mordançage		
9. Applique l'agent de scellement de façon à couvrir entièrement la dent à sceller		
10. Polymérise selon le temps requis		
11. Vérifie l'adhérence, la couverture complète et la qualité de l'agent de scellement		
12. Adopte une position ergonomique		
13. Utilise l'équipement dentaire et les fournitures		
14. Donne les instruments à l'opérateur et les reçoit de l'opérateur		
15. Anticipe chacune des étapes de la technique d'application		

8. Cette grille est adaptée de UNIVERSITY OF KENTUCKY (1996). *Dental Training Programs: Apply Sealants*, [En ligne], University of Kentucky. [www.mc.uky.edu/ohri/pdfdocs/322m.pdf] (Consulté le 4 novembre 2006)

5.2 QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION FORMATIVE (EN COURS D'APPRENTISSAGE)⁹

1. **Avant d'appliquer un agent de scellement, avec quoi doit-on nettoyer les dents ?**
 - a) Un dentifrice au fluorure
 - b) Une pâte à prophylaxie contenant du fluorure
 - c) De la pierre ponce
 - d) Toutes ces réponses

2. **Dans quels cas peut-on appliquer un agent de scellement ?**
 - a) Si la face dentaire ne peut être isolée
 - b) S'il y a un début de carie d'émail
 - c) Si les puits et les sillons sont profonds
 - d) « b » et « c »

3. **Quelle étape est importante pour la rétention d'un agent de scellement ?**
 - a) Le nettoyage
 - b) Le second séchage
 - c) Le mordançage
 - d) « a », « b » et « c »

4. **Dans la prévention de quels types de caries l'application d'agents de scellement est-elle efficace ?**
 - a) Des caries interproximales
 - b) Des caries des puits et fissures
 - c) Des caries sur les faces lisses
 - d) Des caries dentinaires

5. **Dans l'application des agents de scellement, quelle est l'étape la plus difficile ?**
 - a) Respecter le temps exact lors du mordançage
 - b) Garder un champ opératoire sec
 - c) Faire une bonne prophylaxie
 - d) « a », « b » et « c »

6. **Pour quelle raison applique-t-on un conditionneur pour le mordançage ?**
 - a) Pour décalcifier l'émail
 - b) Pour exposer les bâtonnets d'émail afin de favoriser une meilleure absorption du fluorure
 - c) Pour obtenir une rétention mécanique pour l'agent de scellement
 - d) « b » et « c »

7. **Quelle étape est la plus efficace afin d'améliorer la rétention lorsqu'il y a eu contamination par la salive ?**
 - a) Rincer, assécher et appliquer l'agent de scellement
 - b) Rincer, assécher et appliquer le conditionneur pour le mordançage
 - c) Consulter les instructions du fabricant
 - d) « b » et « c »

8. **Quel énoncé est vrai pour évaluer un agent de scellement adéquat ?**
 - a) Un scellant qui recouvre tous les puits et fissures
 - b) Un scellant qui n'accroche pas la pointe de l'explorateur
 - c) Un scellant qui ne peut être enlevé avec l'explorateur
 - d) « a », « b » et « c »

9. Ce questionnaire est adapté de UNIVERSITY OF KENTUCKY (1996). *Dental Training Programs: Apply Sealants*, [En ligne], University of Kentucky. [www.mc.uky.edu/ohri/pdfdocs/322m.pdf] (Consulté le 4 novembre 2006)

CORRIGÉ DU QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION FORMATIVE (EN COURS D'APPRENTISSAGE)

1. **Avant d'appliquer un agent de scellement, avec quoi doit-on nettoyer les dents ?**
 - a) Un dentifrice au fluorure
 - b) Une pâte à prophylaxie contenant du fluorure
 - c) **De la pierre ponce**
 - d) Toutes ces réponses
2. **Dans quels cas peut-on appliquer un agent de scellement ?**
 - a) Si la face dentaire ne peut être isolée
 - b) S'il y a un début de carie d'émail
 - c) Si les puits et les sillons sont profonds
 - d) **« b » et « c »**
3. **Quelle étape est importante pour la rétention d'un agent de scellement ?**
 - a) Le nettoyage
 - b) Le second séchage
 - c) Le mordançage
 - d) **« a », « b » et « c »**
4. **Dans la prévention de quels types de caries l'application d'agents de scellement est-elle efficace ?**
 - a) Des caries interproximales
 - b) **Des caries des puits et fissures**
 - c) Des caries sur les faces lisses
 - d) Des caries dentinaires
5. **Dans l'application des agents de scellement, quelle est l'étape la plus difficile ?**
 - a) Respecter le temps exact lors du mordançage
 - b) **Garder un champ opératoire sec**
 - c) Faire une bonne prophylaxie
 - d) « a », « b » et « c »
6. **Pour quelle raison applique-t-on un conditionneur pour le mordançage ?**
 - a) Pour décalcifier l'émail
 - b) Pour exposer les bâtonnets d'émail afin de favoriser une meilleure absorption du fluorure
 - c) **Pour obtenir une rétention mécanique pour l'agent de scellement**
 - d) « b » et « c »
7. **Quelle étape est la plus efficace afin d'améliorer la rétention lorsqu'il y a eu contamination par la salive ?**
 - a) Rincer, assécher et appliquer l'agent de scellement
 - b) Rincer, assécher et appliquer le conditionneur pour le mordançage
 - c) Consulter les instructions du fabricant
 - d) **« b » et « c »**
8. **Quel énoncé est vrai pour évaluer un agent de scellement adéquat ?**
 - a) Un scellant qui recouvre tous les puits et fissures
 - b) Un scellant qui n'accroche pas la pointe de l'explorateur
 - c) Un scellant qui ne peut être enlevé avec l'explorateur
 - d) **« a », « b » et « c »**

5.3 QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS¹⁰

Région : _____

Date : _____

Encerclez le chiffre de l'énoncé qui correspond le mieux à votre opinion selon l'échelle d'évaluation suivante :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plus ou moins d'accord	En désaccord avec l'énoncé
Objectif, contenu et méthodologie :				
1. Les objectifs de l'activité de formation étaient clairs et précis.	1	2	3	4
2. Le contenu répondait bien à mes besoins.	1	2	3	4
3. Il y avait un bon équilibre entre la théorie et la pratique.	1	2	3	4
4. La formation était complète.	1	2	3	4
5. Les objectifs ont été atteints.	1	2	3	4
6. La documentation fournie était utile.	1	2	3	4
7. La méthode et les techniques utilisées facilitaient mon apprentissage.	1	2	3	4
L'équipe d'animation :				
8. Elle était bien familière avec le contenu.	1	2	3	4
9. Elle a bien présenté le contenu.	1	2	3	4
10. Elle respectait le rythme d'apprentissage de chacun.	1	2	3	4
11. Elle a échangé avec le groupe sur le plan de la session.	1	2	3	4
12. Elle a suscité mon intérêt pour l'activité de formation.	1	2	3	4
L'encadrement :				
13. Le local et l'aménagement étaient adéquats.	1	2	3	4
14. L'équipement était adéquat et était en quantité suffisante.	1	2	3	4
15. L'horaire de la session était approprié.	1	2	3	4
16. L'organisation de la session (pauses, déroulement) convenait au type d'activité de formation et à l'horaire des participants.	1	2	3	4
17. La durée de la session était appropriée.	1	2	3	4

Commentaires et recommandations :

10. Pour rédiger ce questionnaire, on s'est inspiré de DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DES COMMUNICATIONS D'EMPLOI-QUÉBEC. La gestion de la formation, Québec, Publications du Québec, 2002, 98 p.

5.4 QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION DU TRANSFERT DES APPRENTISSAGES

Région : _____ Date : _____

Encerclez le chiffre de l'énoncé qui correspond le mieux à votre opinion selon l'échelle d'évaluation suivante :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plus ou moins d'accord	En désaccord avec l'énoncé
Confiance dans la pratique des compétences				
1. La session de formation m'a permis de mettre à jour les savoirs essentiels reliés à l'application des agents de scellement.	1	2	3	4
2. Je me sens apte à mettre en application la technique d'application d'agents de scellement dans toutes ses étapes.	1	2	3	4
3. Je me sens apte à utiliser l'équipement et les fournitures requis, de manière adéquate.	1	2	3	4
4. Je me sens apte à effectuer les tâches administratives requises pour l'organisation du service dans mon milieu.	1	2	3	4

Mise en pratique des compétences

5. J'utilise déjà, en milieu de travail, les compétences qui ont fait l'objet de la session de formation.
- En partie
 - En totalité
 - Aucunement
6. J'ai déjà utilisé les compétences qui ont fait l'objet de la session de formation dans le secteur privé.
- En partie
 - En totalité
 - Aucunement

Commentaires :



MODULE 6

ORGANISATION DE LA FORMATION

6.1 DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Jour 1	
8 h-8 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des participants • Présentation de la session de formation
8 h 30-9 h 30	<p>MODULE 1</p> <p>1.2.1 Mise en situation</p> <p>1.2.2 Présentation des étapes de la technique d'application des agents de scellement à l'aide d'un diaporama</p> <p>1.2.3 Retour sur l'activité 1.2.1</p>
9 h 30-9 h 45	<ul style="list-style-type: none"> • Pause
9 h 45-10 h 30	<p>MODULE 1</p> <p>1.2.4 Présentation des critères de sélection pour l'application des agents de scellement</p> <p>1.2.5 Illustration de situations problématiques</p> <p>1.2.6 Présentation d'un modèle de protocole</p>
10 h 30-11 h 30	<p>MODULE 2</p> <p>2.2.1 Démonstration</p> <p>2.2.2 Mini-guide pour la sélection et l'achat de l'équipement</p> <p>2.2.3 Transport de l'équipement et des fournitures</p> <p>2.2.5 Plan d'aménagement de l'aire de travail</p> <p>2.2.6 Présentation des fournitures et des prix</p> <p>2.2.7 Illustration de fournitures présentées à la section 2.2.6</p> <p>2.2.8 Rappel au sujet de l'entretien des appareils</p>
11 h 30-12 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Repas
12 h 30-13 h 30	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.1 Activités préalables à la formation-action (démonstration et observation, manipulation de l'équipement et des fournitures)</p>
13 h 30-15 h	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle (1^{er} exercice pratique)</p> <p>MODULE 5</p> <p>5.1 Évaluation de la mise en pratique de la technique</p>
15 h-15 h 15	<ul style="list-style-type: none"> • Pause
15 h 15-16 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les modules 1 et 2 <p>MODULE 5</p> <p>5.2 Questionnaire d'évaluation formative (en cours d'apprentissage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajustements prévus pour le lendemain

Jour 2	
8 h-9 h 30	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle (2^e exercice pratique)</p> <hr/> <p>MODULE 5</p> <p>5.1 Évaluation de la mise en pratique de la technique</p>
9 h 30-9 h 45	<ul style="list-style-type: none"> • Pause
9 h 45-11 h	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle (3^e exercice pratique)</p> <hr/> <p>MODULE 5</p> <p>5.1 Évaluation de la mise en pratique de la technique</p>
11 h-11 h 30	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.3 Postures ergonomiques dans l'exécution des tâches</p>
11 h 30-12 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Repas
12 h 30-14 h 45	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle (4^e et 5^e exercices pratiques)</p> <hr/> <p>MODULE 5</p> <p>5.1 Évaluation de la mise en pratique de la technique</p>
14 h 45-15 h	<ul style="list-style-type: none"> • Pause
15 h-16 h	<p>MODULE 4</p> <p>4.2.1 Étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement en milieu scolaire</p> <p>4.2.2 Modèles de documents pour les diverses étapes pour le déploiement de l'application des agents de scellement</p>
16 h-16 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les activités de la journée • Ajustements prévus pour le lendemain

Jour 3	
8 h-9 h 30	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle (6^e exercice pratique)</p> <hr/> <p>MODULE 5</p> <p>5.1 Évaluation de la mise en pratique de la technique</p>
9 h 30-9 h 45	<ul style="list-style-type: none"> • Pause
9 h 45-11 h	<p>MODULE 3</p> <p>3.2.2 Formation-action sur la technique d'application des agents de scellement en situation réelle (7^e exercice pratique)</p> <hr/> <p>MODULE 5</p> <p>5.1 Évaluation de la mise en pratique de la technique</p>
11 h-12 h	<p>MODULE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de la désinstallation de l'équipement
12 h-13 h	<ul style="list-style-type: none"> • Repas
13 h-13 h 45	<p>MODULE 5</p> <p>5.3 Évaluation de la satisfaction des participants</p> <p>5.4 Auto-évaluation du transfert des apprentissages</p>
13 h 45-14 h 45	<p>MODULE 6</p> <p>6.2 Organisation de la formation au niveau local</p>
14 h 45-15 h	<ul style="list-style-type: none"> • Pause
15 h-16 h 30	<p>MODULE 6</p> <p>6.2 Organisation de la formation au niveau local</p>

Au terme de cette session de formation, vous êtes invités à discuter de votre planification régionale et locale au sujet de l'application des agents de scellement en milieu scolaire dans votre région.

Nous vous suggérons des thèmes à considérer dans le cadre de cette planification.

Un membre de l'équipe d'animation anime cette discussion et les deux autres agissent comme personnes-ressources. Les membres de l'équipe d'animation pourront répondre aux questions et fournir des exemples d'organisation à partir de ce qui a été mis en place dans leur région.

6.2. ORGANISATION DE LA FORMATION AU NIVEAU LOCAL

Thèmes de discussion

- État de la situation régionale par rapport à l'application des agents de scellement :
 - effectif ;
 - personnel à former ;
 - équipement nécessaire et transport ;
 - protocole d'entente avec les commissions scolaires ;
 - acquis par rapport à l'activité d'application des agents de scellement ;
 - obstacles à surmonter.
- Équipe de formation régionale (deux hygiénistes dentaires et un dentiste) et tâche de formation des hygiénistes dentaires de la région :
 - retour sur le modèle de la session de formation ;
 - possibilités de reproduire le modèle avec le matériel didactique fourni.
- Équipement et fournitures à commander.
- Organisation du travail par rapport au service à offrir.
- Soutien post-formation.

ANNEXE A

Positions de travail et technique pour le nettoyage des surfaces dentaires préalablement à l'application d'un agent de scellement

Dans le cadre de son travail d'application d'agents de scellement auprès des enfants en milieu scolaire, l'hygiéniste dentaire a à se concentrer et à être vigilant, et ce, durant de longues périodes de temps. L'enfant, quant à lui, a à garder sa position sur le fauteuil pour une période de temps relativement plus courte. Afin d'assurer son confort, l'hygiéniste dentaire ne doit pas hésiter à repositionner la tête de l'enfant au besoin. Les principes ergonomiques sont très importants dans une optique de santé au travail pour tous ceux qui sont impliqués dans le service de l'application des agents de scellement. L'hygiéniste dentaire travaillera confortablement en position assise en respectant les principes de postures sécuritaires.

Position de l'hygiéniste dentaire

- Les pieds sont posés bien à plat sur le sol.
- Les cuisses sont à l'horizontale, parallèles au sol.
- Le dos est droit, et les épaules restent détendues et parallèles au sol.
- Le poids du corps de l'hygiéniste dentaire repose complètement sur son siège. Pour garder un bon équilibre et éviter de verser, il vaut mieux que l'hygiéniste dentaire ne s'assoit pas trop au bord de son siège.
- L'hygiéniste dentaire dirige son regard vers le bas, avec la tête légèrement inclinée.
- Une distance de 35 à 40 cm entre les yeux de l'hygiéniste dentaire et la bouche de l'enfant doit être maintenue.
- La bouche de l'enfant est placée à la hauteur du mi-thorax de l'hygiéniste dentaire.
- Les bras de l'hygiéniste dentaire sont relâchés et sont le plus près possible de son corps.

Position de l'enfant

- L'enfant est couché à l'horizontale, sa tête et son cœur à la même hauteur.
- Il se glisse vers le haut du fauteuil de façon à se retrouver le plus haut possible sur l'appui-tête.
- En tout temps, l'hygiéniste dentaire peut replacer la tête de l'enfant dans une position rendant son travail confortable.

Éclairage

- La source lumineuse est dirigée exactement sur la bouche de l'enfant à l'endroit où l'éclairage est requis ou dans le miroir afin d'être réfléchi sur les surfaces dentaires à voir convenablement.
- L'éclairage ne doit pas gêner l'enfant ni l'aveugler. À cet effet, on devrait faire porter à l'enfant des lunettes de protection, par exemple des lunettes de soleil.
- La source lumineuse est suffisamment éloignée de la tête de l'hygiéniste dentaire et de l'assistant.

Technique pour le nettoyage des surfaces dentaires

Position

- L'hygiéniste dentaire et l'enfant adoptent une position adéquate selon le quadrant et la surface dentaire à nettoyer (voir plus loin).
- L'éclairage est direct ou réfléchi sur le miroir.

Prise de la pièce à main

- On utilise la prise du crayon modifiée. Il s'agit de tenir la pièce à main entre le pouce, l'index et le majeur. L'annulaire sert de point d'appui (voir étape suivante), et l'auriculaire se colle à ce dernier.
- L'hygiéniste dentaire dégage les lèvres, les joues et/ou la langue adéquatement avant de mettre la pièce à main en mouvement.

Point d'appui

- Le point d'appui se prend par l'annulaire sur une surface immobile stable. La dent adjacente à celle sur laquelle on travaille est généralement un bon choix, à condition qu'elle ne soit pas mobile.
- Le point d'appui peut également se prendre à l'intérieur de la joue tendue de l'enfant.
- Il existe aussi des points d'appui extra-oraux.

Agent de polissage

- La pierre ponce constitue un excellent produit pour nettoyer la dent préalablement aux étapes d'application d'un agent de scellement. On mélange la pierre ponce à l'eau, de façon à faire une mixture humide sans être coulante, facilement transportable du godet à la dent.
- L'utilisation d'une pâte à prophylaxie fluorurée ne convient pas au nettoyage d'une surface dentaire qui s'apprête à recevoir un agent de scellement.

Mise en marche de la pièce à main

- Avec l'avant du pied, le talon toujours au sol, l'hygiéniste dentaire exerce une pression légère et uniforme sur le régulateur de vitesse (contrôle au pied).
- L'hygiéniste dentaire maintient une vitesse moyenne pendant le nettoyage de la surface dentaire. Si l'on appuyait sur la surface dentaire avec une vitesse trop lente, la rotation de la brosette ralentirait ou s'arrêterait. Au contraire, employer une vitesse trop rapide risque de provoquer de la sensibilité.

Nettoyage de la surface dentaire

- Tremper la brosette dans le mélange de pierre ponce et d'eau.
- Prendre un bon point d'appui.
- Prendre soin de dégager les lèvres, les joues et la langue de l'enfant avec un doigt de la main libre ou à l'aide du miroir. On veut éviter de blesser le jeune ainsi que s'assurer une meilleure visibilité.
- S'approcher de la surface à nettoyer, appuyer sur le régulateur de vitesse et exercer une légère pression sur la dent avec la brosette en rotation. Il est préférable d'être toujours en mouvement sur la dent plutôt que de s'acharner sur un seul endroit. À la face occlusale, on peut nettoyer les sillons mais aussi les versants des cuspides, là où s'étendra le gel à mordancer. Il suffit d'écraser légèrement la brosette sur la cuspide et de tourner la pièce à main autour de la convexité de la dent afin d'épouser tous les contours.
- Polir la dent à sceller en évitant de blesser le rebord gingival (buccal, lingual ou distal).
- Changer de position pour atteindre la surface à polir suivante et effectuer le mouvement de polissage encore une fois. Remettre régulièrement de la pierre ponce sur la brosette. L'hygiéniste dentaire qui établit un ordre de polissage s'assure de ne pas oublier d'endroit. Par exemple, on peut procéder en ordre selon les quadrants : dents nos 16, 26, 36 et 46.
- Au terme du polissage, bien irriguer et aspirer les débris avec la succion pour déloger les particules d'agents de polissage et autres résidus. Ne pas faire fermer la bouche de l'enfant sur la pompe à salive. On sait que la pression négative qui s'exerce ainsi peut faire remonter de nombreux agents microbiens dans la tubulure jusque dans la bouche de l'enfant.

CONSEILS

Par souci du patient, en l'occurrence l'enfant, il faut faire montre d'assurance et user de fermeté contrôlée. Le nettoyage des dents à sceller ainsi que l'application même des agents de scellement seront d'autant plus agréables à l'enfant s'il est convaincu que l'hygiéniste dentaire maîtrise les différentes positions de travail. L'enfant se sentira à l'aise auprès de l'hygiéniste dentaire qui dégage avec confiance les joues, les lèvres et la langue.

L'enfant aimera qu'on lui explique ce qui est effectué dans sa bouche. Il est important et approprié de lui faire connaître ce que l'on attend de lui pour ce qui est de la position de sa tête et/ou de sa bouche.

ANNEXE B

Positions de l'hygiéniste dentaire DROITIER pour le nettoyage des surfaces dentaires préalablement à l'application d'un agent de scellement

MAXILLAIRE SUPÉRIEUR

Dents	Surface	Position de l'enfant	Position de l'hygiéniste dentaire	Vision
N ^{os} 13 à 23	Linguale	Tête centrée, menton relevé	À 12 h	Indirecte
N ^o 16 (N ^{os} 54 et 55)	Occlusale	Tête à droite, menton relevé	À 10 h	Directe ou indirecte
N ^o 16 (N ^o 55)	Linguale	Tête à droite, menton relevé	À 10 h	Directe ou indirecte
N ^o 26 (N ^{os} 64 et 65)	Occlusale	Tête centrée	À 10 h	Directe ou indirecte
N ^o 26 (N ^o 65)	Linguale	Tête à gauche	À 10 h	Directe

MAXILLAIRE INFÉRIEUR

Dents	Surface	Position de l'enfant	Position de l'hygiéniste dentaire	Vision
N ^o 36 (N ^{os} 74 et 75)	Occlusale	Tête centrée ou légèrement à droite, menton légèrement vers le bas	Entre 10 h et 11 h	Directe
N ^o 36 (N ^o 75)	Buccale	Tête à droite	Entre 10 h et 11 h	Directe
N ^o 46 (N ^{os} 84 et 85)	Occlusale	Tête centrée ou légèrement à droite, menton légèrement vers le bas	À 8 h ou à 10 h	Directe
N ^o 46 (N ^o 85)	Buccale	Tête à gauche	À 8 h ou à 10 h	Directe

ANNEXE C

Positions de l'hygiéniste dentaire GAUCHER pour le nettoyage des surfaces dentaires préalablement à l'application d'un agent de scellement

MAXILLAIRE SUPÉRIEUR

Dents	Surface	Position de l'enfant	Position de l'hygiéniste dentaire	Vision
N° 13 à 23	Linguale	Tête centrée, menton relevé	À 12 h	Indirecte
N° 16 (N° 54 et 55)	Occlusale	Tête centrée, menton relevé	À 2 h	Directe ou indirecte
N° 16 (N° 55)	Linguale	Tête à droite, menton relevé	À 2 h	Directe
N° 26 (N° 64 et 65)	Occlusale	Tête à gauche, menton relevé	À 2 h	Directe ou indirecte
N° 26 (N° 65)	Linguale	Tête à gauche, menton relevé	À 2 h	Directe ou indirecte

MAXILLAIRE INFÉRIEUR

Dents	Surface	Position de l'enfant	Position de l'hygiéniste dentaire	Vision
N° 36 (N° 74 et 75)	Occlusale	Tête centrée ou légèrement à gauche, menton légèrement vers le bas	Entre 1 h et 2 h	Directe
N° 36 (N° 75)	Buccale	Tête à droite	Entre 1 h et 2 h	Directe
N° 46 (N° 84 et 85)	Occlusale	Tête centrée ou légèrement à gauche, menton légèrement vers le bas	À 2 h ou à 4 h	Directe
N° 46 (N° 85)	Buccale	Tête à gauche	À 2 h ou à 4 h	Directe

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reliés au domaine de la formation

- DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DES COMMUNICATIONS D'EMPLOI-QUÉBEC. *La gestion de la formation*, Québec, Publications du Québec, 2002, 98 p.
- FINCH, Curtis R., et John R. CRUNKILTON. *Curriculum Development in Vocational and Technical Education*, cinquième édition, Needham Heights, Allyn and Bacon, 1999, 318 p.
- LE BOTERF, Guy. *Ingénierie et évaluation des compétences*, Paris, Éditions d'Organisation, 2002, 563 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La formation professionnelle et technique au Québec*, Québec, Publications du Québec, 2002, 108 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation : formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005, 106 p.
- RIVARD, Patrick. *La gestion de la formation en entreprise : pour préserver et accroître le capital compétence de votre organisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, 264 p.

Ouvrages reliés au domaine professionnel et technique

- AMERICAN ASSOCIATION OF COMMUNITY DENTAL PROGRAMS (1995). *Seal America: The Prevention Invention*, [En ligne], National Maternal and Child Oral Health Resource Center. [www.mchoralhealth.org/seal/] (Consulté le 4 novembre 2006).
- ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES. *Guide de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) en clinique dentaire*, Montréal, ASSTSAS, 2002, 229 p.
- KANDELMAN, Daniel. *La dentisterie préventive*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1989, 314 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2003, 126 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2006, 66 p.
- MURRAY, John J., June H. NUNN et James G. STEELE *The Prevention of Oral Disease*, quatrième édition, Oxford, Oxford University Press, 2003, 272 p.
- UNIVERSITY OF KENTUCKY (1996). *Dental Training Programs: Apply Sealants*, [En ligne], University of Kentucky. [www.mc.uky.edu/ohri/pdfdocs/322m.pdf] (Consulté le 4 novembre 2006)
- WILKINS, Esther M. *Prévention et traitement en hygiène dentaire*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991, 746 p.
- WILKINS, Esther M. *Clinical Practice of the Dental Hygienist*, neuvième édition, Lippincott, Williams and Wilkins, 2005, 1189 p.
- WOODALL, Irene R. *Comprehensive Dental Hygiene Care*, quatrième édition, St. Louis, Mosby, 1993, 872 p.
- WOODALL, Irene R. *Comprehensive Dental Hygiene Care*, St. Louis, Mosby, 1993, 872 p.

www.msss.gouv.qc.ca